



Lors du 97^e Congrès de l'Association des maires de France.

Photo DR

Un pacte à abattre

Jamais, depuis la Seconde Guerre mondiale, les communes n'avaient subi un tel choc de la part de l'Etat. En diminuant d'un montant inouï ses dotations aux collectivités locales, le gouvernement les pousse à sabrer leurs investissements publics (préparant des suppressions d'emploi massives dans le secteur du BTP), à augmenter les impôts locaux dans la prochaine période et à remettre en cause les services et prestations à la population, et aussi, à s'attaquer au 1,8 million de fonctionnaires territoriaux, titulaires et contractuels. Et ce n'est qu'un aspect du pacte de responsabilité, dont le gouvernement a fait le centre de sa politique. 50 milliards d'euros de coupes dans les « dépenses publiques » entre 2015 et 2017.

Parmi elles, il y a effectivement 11 milliards de coupes dans les dotations de l'Etat aux collectivités locales (communes, départements et régions) (1). Mais ce plan comprend également, en trois ans, 18 milliards d'euros de coupes dans le budget de l'Etat, et aussi 10 milliards dans les dépenses de la branche maladie de la Sécurité sociale, 11 milliards dans les prestations servies par les autres régimes de protection sociale collective (allocations familiales, retraites, assurance chômage).

Et tout cela pour financer de nouvelles exonérations sociales et fiscales au bénéfice du patronat, pour un montant annoncé de 41 milliards d'euros entre 2015 et 2017 ! Voilà pourquoi, pour les militants de toutes tendances, mais aussi pour les élus qui combattent l'austérité et la « réforme territoriale » qui l'accompagne et la remise en cause des communes et des départements la mise en échec de ce pacte est une question centrale. Une conférence, appelée par plusieurs centaines d'entre eux, organisée le 17 janvier à Paris, vise précisément à « agir pour aider l'immense force disponible à surmonter tous les obstacles à son rassemblement dans l'unité de ses organisations, contre le « pacte de responsabilité » qui aujourd'hui concentre la politique de rigueur (d'austérité) et (qui) prétend engager les organisations syndicales dans l'accompagnement du plan gouvernemental. »

■ Y. L.

(1) C'est-à-dire qu'en 2017, ces dotations seront inférieures de 11 milliards d'euros à leur niveau de 2014, mais, cumulées d'une année sur l'autre, ces coupes totaliseraient plus de 22 milliards d'euros ! Un montant auquel il faut ajouter les coupes déjà intervenues cette année.

Au 97^e Congrès de l'Association des maires de France (AMF), le consensus au sommet et l'exaspération de milliers de maires se sont fait face

Les maires se révoltent

Le congrès de l'Association des maires de France (AMF) vient de se tenir du 25 au 27 novembre à Paris. Des milliers de maires s'y sont déplacés et n'ont pas manqué, au cours des débats, de conspuer les tenants de la politique d'austérité et de réforme des collectivités territoriales qui étouffe les communes et menace l'existence des départements. En même temps, l'AMF reste d'abord une énorme machine destinée à préserver le consensus à l'abri duquel le gouvernement Hollande-Valls et, avant lui, le gouvernement Sarkozy-Fillon ont piétiné les droits des communes pour faire avancer cette politique destructrice.

UN BILAN CONTRADICTOIRE

Le bilan du congrès fait apparaître deux faces totalement contradictoires.

D'un côté, un consensus institutionnel entre tous les partis politiques de la V^e République. François Baroin, ancien ministre de Chirac et de Sarkozy, le premier à avoir « gelé » les dotations aux communes, devient président de l'AMF, à la place de Jacques Péliard, à la tête d'un bureau exécutif de huit membres, dont trois PS et un PCF. Le nouveau président multiplie les assurances au gouvernement : « Je n'ai pas de problème de doctrine sur les nouveaux rythmes scolaires. »

De l'autre, des milliers et milliers de maires attentifs dans les différentes tables rondes. Malgré une organisation verrouillée ne laissant que peu de temps aux questions de l'assistance, on les a vus faire la queue pour attraper les micros et dire leur incompréhension que personne, en haut lieu, ne semble comprendre l'impasse dans laquelle la politique gouvernementale plonge les communes et leurs services publics, leur rejet des baisses de dotations et leur révolte face à l'emballage de l'intercommunalité forcée, de la dictature des métropoles ou de la suppression des départements (voir ci-contre l'intervention d'Albert Dal Pozzolo).

IL N'EST AU POUVOIR DE PERSONNE DE FAIRE DISPARAITRE LE MANDAT DE 36 000 MAIRES

La résolution générale du congrès a dû faire quelque écho à cette puissante détermination. Comment, en effet, ne pas reconnaître l'incontournable mouvement exprimé par les 13 200 délibérations de conseils municipaux contre l'asphyxie budgétaire ? Elle rappelle également l'exigence de suppression du seuil minimum de 20 000 habitants pour les intercommunalités, le « refus catégorique de l'élection au suffrage universel des conseillers communautaires » et se conclut par un avertissement au gouvernement : « A l'exaspération

risquerait de succéder la colère si des réponses concrètes n'étaient pas apportées maintenant... » !

Les tentatives de Valls de calmer la salle, en saupoudrant quelques « annonces » dilatoires, comme le ton de Baroin, en l'accueillant, pour tenter de donner le change devant les maires (« Nous nous opposons... nous n'accepterons pas... »), montrent que le consensus ne tient qu'à un fil. Tout est ouvert : la résistance des maires, appuyés sur la population dans les communes, est là ! Rien ne garantit qu'elle ne puisse un moment « descendre dans la rue », comme l'ont fait remarquer plusieurs d'entre eux.

CONSENSUS CONTRE DÉMOCRATIE, DROITS DE LA POPULATION, REVENDICATIONS DES AGENTS

Là est bien leur crainte à tous. « Aucun maire ne conteste sérieusement la nécessité de réduire les déficits publics », a déclaré l'UMP Baroin (Les Echos, 26 novembre). André Laignel (PS), contre l'évidence, a repris la même formule dans la résolution. Il n'est pas jusqu'au tract de l'ANECR (élus PCF) pour, sous son titre ronflant : « Manifestons au moment de la venue de Valls », n'ouvrir aucune perspective et expliquer : « Les élus locaux n'auront d'autre choix que les suivants : soit une réduction drastique de leurs dépenses avec des suppressions massives d'emplois publics et associatifs et de l'offre des services publics essentiels et de proximité, soit une forte augmentation de l'impôt local, soit les deux à la fois. »

Toutefois, l'exercice promet d'être difficile et même intenable. En témoigne, au lendemain même de la clôture du congrès de l'AMF, la manifestation des agents de la communauté urbaine de Strasbourg (CUS), avec leurs syndicats, contre la suppression de 10 % des effectifs des personnels. Le problème va se poser partout... Le choc est inévitable (voir aussi l'article sur la grève victorieuse des communaux de Boissy-Saint-Léger en page 4).

André YON ■

ENTENDU À LA TRIBUNE

« Nous voulons respecter notre mandat »

Albert Dal Pozzolo, adjoint au maire de Rozérieulles (Moselle), intervient au congrès de l'AMF

« Notre conseil municipal a voté à l'unanimité la motion de l'AMF (contre la baisse des dotations de l'Etat – NDLR) tout comme 13 213 communes. Il y a six mois, nous avons été élus sur un mandat : rénover les bâtiments scolaires, rénover un certain nombre de conduites d'eau potable, refaire un certain nombre de voiries, etc... Ce mandat, nous voulons le respecter. »

Comme tous nos collègues ici, nous sommes dans une situation où, avec les restrictions budgétaires, nous n'avons plus les moyens de respecter ce mandat. Se pose pour nous tous un problème de démocratie.

Nous avons été élus par la population, nous sommes tous des élus du peuple, et on nous demande d'être les relais du gouvernement et de la politique de l'Union européenne d'austérité (applaudissements). Cela pose problème ! Alors, que faire avec ces 13 213 délibérations ? Est-ce qu'on ne pourrait pas, toutes les communes, tous les conseils municipaux, les grandes villes, les petites communes, aller tous ensemble là où ça se décide et dire stop ? »



La parole à...

Christophe Ollivier
maire d'Aucalec
(900 habitants,
Côtes-d'Armor)

Tu as participé au congrès de l'AMF. Qu'en as-tu pensé ?

C'était mon premier congrès. A travers le débat sur la réforme territoriale ou celui sur les finances publiques, les maires ont manifesté une volonté de combat.

Aucalec, ma commune, a délibéré contre le projet de réforme territoriale, comme des milliers d'autres. Treize mille deux cents conseils municipaux ont délibéré contre le plan de réduction des dotations de 11 milliards d'euros, en fait 28 milliards cumulés 2014-2017. Cela représente 30 % de moins pour les budgets d'équipement et de fonctionnement de nos communes ! Plusieurs maires ont proposé ce matin de descendre dans la rue. Péliissard (ancien président UMP de l'AMF — NDLR) lui-même l'a écrit avant le congrès. Laignel (premier vice-président PS de l'AMF — NDLR) a annoncé vouloir « passer à l'action ».

Qu'a décidé le congrès ?

C'est là le problème. La résolution adoptée par l'AMF se situe dans le cadre du pacte de responsabilité, bien qu'elle demande, et c'est un encouragement à la résistance, « la suppression du seuil de vingt mille habitants comme minimum normatif des intercommunalités qui aboutirait à des périmètres uniformisés ».

Mais les dirigeants de toutes tendances de l'AMF se prononcent pour les métropoles,

“On ne peut exiger de nous d'être le bras armé du gouvernement pour supprimer les emplois de fonctionnaires territoriaux et les services publics qu'ils assument.”

pour les territoires et pour la mutualisation !

C'est quoi, la « mutualisation » ?

Dans le langage du gouvernement, c'est le regroupement des services, leur privatisation, et donc la disparition de centaines de milliers de postes de fonctionnaires territoriaux. Je suis facteur. La « mutualisation » à La Poste nous a coûté la fermeture de trois centres de tri sur quatre, la fermeture de milliers de bureaux de postes et de guichets, et plus de 5 000 emplois de postiers cette année, après les 20 000 suppressions de ces dix dernières années. Sur mon bureau, avec la dernière réorganisation, on a perdu quatre tournées, et là, on va en perdre six à la prochaine ! Le résultat, ce sont des tournées « à découvert », c'est-à-dire où le courrier n'est pas distribué. C'est l'usager qui est pénalisé, et en plus, comme contribuable, il paie les 300 millions versés à La Poste au titre du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi !

Juppé, comme président de la communauté urbaine de Bordeaux, a été très clair à la tribune du congrès de l'AMF : « Le constat d'effort national de redressement est partagé par tous. » En conséquence, dit-il, « il faut gagner 10 % sur la masse salariale des employés territoriaux. Comme le point d'indice des fonctionnaires est gelé, ce sont les départs à la retraite que l'on ne remplacera pas... » Il s'est même payé le luxe de dire : « C'est un socialiste que j'ai nommé à la tête de "la mutualisation" de la CUB et je lui fais confiance ».

Pourquoi as-tu signé l'appel à la conférence du 17 janvier,

avec des militants syndicaux et politiques, pour l'unité contre le pacte de responsabilité ?

J'estime que les maires y ont leur place. On ne peut exiger de nous que nous soyons le bras armé du gouvernement pour supprimer les emplois de fonctionnaires territoriaux et les services publics qu'ils assument. Comme l'a dit un collègue dans le congrès : « Nous avons été élus par la population, nous sommes tous des élus du peuple, et on nous demande d'être les relais du gouvernement et de la politique de l'Union européenne d'austérité. Ce n'est pas notre mandat ! On ne peut l'accepter. »

Une autre question te tient à cœur : celle de la maîtrise du foncier (les constructions) par les communes. Peux-tu nous expliquer en quoi elle est remise en cause ?

Ma commune de 900 habitants est dans une intercommunalité. Elle n'a qu'un seul délégué au conseil communautaire de « Dinan communauté », qui regroupe 26 communes. Avec la loi ALUR, Aucalec n'aura plus le choix de décider son PLU (plan local d'urbanisme — NDLR) si nous basculons en PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal — NDLR).

Nous cherchons à créer une minorité de blocage dans notre communauté de communes. Mais cette question n'a été abordée dans le congrès que dans un petit atelier qui se déroulait pendant une séance plénière. Pourtant, garder la maîtrise du foncier et des constructions sur la commune est une des premières préoccupations du maire.

Propos recueillis par Jean-Claude DENIS ■

La parole à...

Damien Beroujon
syndicaliste CGT,
agent territorial
à Villeurbanne (Rhône)

“A Villeurbanne, c'est une diminution de 4 % de tous les budgets de la ville !”

Plus de vingt milliards d'euros en moins de dotations de l'Etat dans les collectivités territoriales, d'ici à 2017 : quelles conséquences à Villeurbanne ?

Les conséquences que l'on voit, c'est que la municipalité a décidé de faire des coupes franches dans tous les budgets de la ville : une diminution de 4 % sur tous les budgets à Villeurbanne ! On craint que la municipalité décide de regrouper des services, et donc de supprimer des postes. On a déjà eu un comité technique paritaire avec de premières suppressions annoncées. Ils vont tirer sur les salaires, sur les frais de fonctionnement.

Le département du Rhône est précurseur de la réforme territoriale. Le département va carrément disparaître sur le territoire de la future métropole du Grand Lyon. Peux-tu nous en dire plus ?

Le 1^{er} janvier 2015 va apparaître une métropole, avec des transferts de compétences. Par exemple, ils prévoient la mise en place d'une police métropolitaine. En période de crise, je ne vois pas comment on va se retrouver avec une police nationale, une police municipale, et une police métropolitaine ! Plus largement, on sait bien que tout ce qui coûte de l'argent (piscines, musées...) va finir à la métropole.

Propos recueillis par Yan LEGOFF ■

Chaque semaine, lisez

INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

CONFÉRENCE pour l'unité, la résistance, pour la défense des intérêts ouvriers, pour la démocratie
17 janvier 2015, Paris

Les initiateurs de l'appel des 195 ont proposé d'organiser une conférence nationale, le 17 janvier prochain à Paris, afin de mettre en débat les questions posées dans l'appel qu'ils ont lancé (extrait) :

« Une discussion se mène dans le mouvement ouvrier sur la question des institutions, de leur réforme, d'une Constituante, d'une VI^e République..., y compris sur une véritable représentation politique de la classe ouvrière. N'est-on pas en droit de s'interroger sur le premier pas qu'il faudrait franchir pour ouvrir une voie capable de sortir de l'impasse dans laquelle le pays est entraîné sous la conduite de tous les partis institutionnels, de droite ou de gauche ?

Toute la situation, dans son inévitable diversité, produite par la brutalité des coups portés dans tous les domaines essentiels de la vie des travailleurs, ne se concentre-t-elle pas en priorité dans la question suivante : Comment pouvons-nous, travailleurs et militants de toutes origines politiques, élus, démocrates...

agir pour aider l'immense force disponible à surmonter tous les obstacles à son rassemblement dans l'unité de ses organisations contre le "pacte de responsabilité" qui aujourd'hui concentre la politique de rigueur (d'austérité) et prétend engager les organisations syndicales dans l'accompagnement du plan gouvernemental ?

En effet, nous savons que la lutte des classes reste le moteur de l'histoire. C'est pour discuter de ce qu'il est immédiatement possible d'entreprendre sur tous ces sujets que nous lançons cet appel. »

Une liste de 353 nouveaux signataires est parue. Elle est publiée, avec l'appel lancé par les 195 premiers signataires, dans un nouveau document permettant de s'inscrire à la conférence.

SAMEDI 17 JANVIER 2015 - PARIS

conférence de militants

APPEL

« Nous, les militants du mouvement ouvrier, nous lançons cet appel à la conférence nationale du 17 janvier 2015 à Paris. Cette conférence nationale a pour objectif de rassembler les militants du mouvement ouvrier de toutes origines politiques, élus, démocrates... afin de discuter de ce qu'il est immédiatement possible d'entreprendre sur tous ces sujets que nous lançons cet appel. »

Pour obtenir l'appel, pour le signer, le faire circuler... et pour participer à la conférence du 17 janvier
confnatuniteresistance@gmail.com

ÉDITORIAL

Comment contraindre le gouvernement à reculer ?

Gérard Schivardi
secrétaire national du POI

Le congrès des maires qui vient de se dérouler a vérifié que nous avons eu raison, mon ami Jean Bartholin et moi-même, de lancer l'appel, sur lequel se regroupent aujourd'hui plus de 1 500 élus, pour une manifestation nationale à Paris pour le retrait de la réforme territoriale, pour la défense des communes, et aussi, bien sûr, contre l'étranglement des moyens qui leur sont donnés.

Ce congrès a vu à quel point le fossé se creuse chaque jour davantage dans le pays. D'un côté, l'immense majorité des maires qui n'en peuvent plus et qui, pourtant, ne renoncent pas à exercer leur mandat, n'acceptent pas d'être les relais de Bruxelles et du pacte de responsabilité. De l'autre côté, des responsables, des ministres venus leur prêcher la bonne parole et à qui le congrès a réservé un accueil plutôt glacial.

Mais il y a une contradiction : malgré ce rejet, ce gouvernement continue comme si de rien n'était, comme s'il n'entendait pas la colère, l'exaspération. Certes, la résolution du congrès de l'Association des maires de France (AMF) dit qu'il y a une colère, met en garde le gouvernement, mais, en même temps, il faut bien remarquer qu'un large consensus rassemble tous ses responsables pour, finalement, accompagner la politique du gouvernement.

J'ai été stupéfait de lire l'interview du nouveau président, François Baroin, qui tout UMP qu'il est, se prononce contre l'abrogation de la réforme territoriale, contre l'abrogation de la réforme des rythmes scolaires, et « revendique » que le gouvernement associe les élus aux coupes dans les dotations.

J'ai été encore plus stupéfait de constater que l'Association nationale des élus communistes et républicains et le Parti communiste lui-même, dans le tract qu'ils ont distribué aux abords du congrès des maires, se contentent, pour la réforme territoriale, de revendiquer que la population soit consultée, et précisent bien « quel que soit le point de vue que l'on ait sur cette réforme ». Comme si l'important, finalement, était de participer à la réforme. De même, s'agissant des 28 milliards d'euros pris sur les budgets des communes au nom du pacte de responsabilité, ce tract du Parti communiste se contente de revendiquer une réforme fiscale et non pas, purement et simplement, le retrait du pacte de responsabilité et qu'on nous rende l'argent qu'on nous a pris.

Il est clair pourtant que ce qui a dominé ce congrès, c'est la colère qui monte. Il faudra bien, d'une manière ou d'une autre, avec tous les élus de bonne volonté qui sont prêts à s'y engager, que cette colère contraigne le gouvernement à reculer.

Dans le large débat que nous avons engagé avec différents élus, on voit se dessiner ce que nous avons entrepris avec le congrès ouvert du Parti ouvrier indépendant, un large débat. Nous ne mettons pas d'autre condition que l'échange, la recherche des moyens par lesquels il sera possible de faire entendre la voix de la population, des travailleurs, de la démocratie. Cette recherche, elle va trouver également son expression dans cette conférence nationale pour l'unité et la résistance du 17 janvier, dont l'initiative ne revient pas au Parti ouvrier indépendant, mais dans laquelle les adhérents et les élus du Parti ouvrier indépendant trouveront toute leur place, aux côtés de tous ceux qui veulent se battre pour que les conditions soient enfin réalisées d'un grand mouvement d'ensemble qui balaie cette politique de misère et de destruction qui trouve son origine dans les directives de Bruxelles et les multinationales.

“Nous avons le devoir de dénoncer la logique mortifère de cette contre-réforme !”



La parole à...

Jean Bartholin,
conseiller général de la Loire

Pendant le congrès de l'Association des maires de France (AMF), trente élus se sont réunis, signataires, avec 1 500 de leurs collègues, de l'appel pour le retrait du projet de loi NOTRe (1) et pour une manifestation nationale pour l'obtenir. A l'issue de cette rencontre, Jean Bartholin a rédigé la contribution publiée sur le site « [democraticommunes](#) », dont nous publions un extrait ci-dessous.

A l'invitation adressée par Gérard Schivardi et moi-même aux signataires de l'appel pour la défense des communes, des départements, pour le retrait des projets de loi qui constituent une véritable contre-réforme territoriale, nous nous sommes réunis le 26 novembre 2014, avec une trentaine d'élus, au cours du congrès de l'AMF. Qu'avons-nous constaté lors de ce congrès ? Tout d'abord, s'est exprimé avec force le rejet de la baisse des dotations (et la colère des maires) qui, à court terme, conduira à l'asphyxie totale des capacités d'autofinancement des collectivités, et aggravera ainsi la situation économique. Cet état d'esprit s'est retrouvé en partie dans la résolution finale du congrès : « Si l'ampleur des restrictions devait être confirmée, les élus auraient demain la lourde tâche de devoir renoncer à des services publics locaux qui cimentent le lien entre les popu-

lations sur leur territoire, notamment dans les espaces ruraux et les banlieues en difficulté : c'est insupportable. »

Parallèlement, les propositions avancées dans la résolution du congrès ne correspondent pas aux attentes des maires. En effet, que signifie vouloir « étaler dans le temps la baisse des dotations », si ce n'est répartir les restrictions budgétaires sur quatre ou cinq ans au lieu de trois actuellement ? (...) Pour ma part, j'ai noté avec attention les propos de M^{me} Lebranchu : « La concurrence n'est pas une valeur, mais elle est un fait » ! Ces propos constituent une réponse, sorte d'aveu implicite, face aux raisons profondes de notre lutte : nous avons le devoir de dénoncer la logique mortifère de cette contre-réforme ! Nous l'avons dit à maintes reprises : ce projet veut concentrer les pouvoirs et les moyens en balayant la démocratie et la proximité ; il engage la dévitalisation des instances démocratiques chargées de faire vivre notre pacte républicain au plus près des réalités de la vraie vie des territoires et de notre société ! ... Et tout cela pour adapter notre pays aux exigences de la mondialisation, pour qu'il puisse jouer dans le cadre de la concurrence des territoires à l'échelle de l'Europe et du monde ! ■

(1) Projet de loi « portant nouvelle organisation territoriale de la République » (NOTRe), à l'ordre du jour du Sénat, le 16 décembre prochain.



26/11/2014

Chaque semaine, lisez

INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

BOISSY-SAINT-LÉGER (VAL-DE-MARNE)

La grève de quatre jours a fait reculer le maire

Les syndicats FSU et FO ont annoncé aux agents réunis en assemblée générale le retrait du dispositif visant à ramener leurs congés annuels de 38 à 25 jours. Le paiement des jours de grève est renvoyé à des discussions ultérieures, et le maire a refusé de signer quoi que ce soit. Les agents et leurs syndicats, prenant acte du recul de la mairie sur leur revendication fondamentale et annonçant qu'ils allaient se montrer « vigilants », ont décidé la reprise du travail. Le nouvel aménagement du temps de travail et ses prétendues compensations en RTT de la baisse des congés annuels ont

été rejetés : les agents et leurs syndicats y ont vu une volonté de déréglementer les horaires de tous dans le cadre d'une annualisation rampante. Le but était de réaliser des économies sur le dos des agents communaux. Alors que la population, en particulier les parents dans les écoles, a refusé de se dresser contre la grève, la majorité de l'équipe municipale a préféré en venir à la négociation et a concédé le retrait de la brutale offensive engagée contre les communaux.

« Quelles leçons tirer de ce combat ?

— Les agents ont fait montre d'une détermination inébranlable.

— C'est la grève qui a mis en échec la tentative d'aggraver brutalement leurs conditions de travail déjà souvent très difficiles (salaires bloqués depuis 2010, postes manquants ou non pourvus, absences non remplacées).

— Cet état d'esprit des agents est celui de toute la population, qui a d'ailleurs témoigné sa solidarité... »

(Extrait du communiqué du comité de Boissy-Saint-Léger du POI, rédigé à partir de la discussion engagée dans la dernière assemblée ouverte du POI. Les syndicalistes présents ont contresigné l'appel à la conférence du 17 janvier).

Correspondant ■

MASSY (ESSONNE)

Grève et manifestation des agents municipaux



Photo correspondant

Depuis un mois, les agents municipaux de Massy (Essonne) se mobilisent avec le soutien du syndicat CGT : pétition de 600 signatures, premier rassemblement d'une centaine d'agents devant la mairie, 150 présents au conseil municipal du 20 novembre pour appuyer l'intervention de leur représentant. Ils ne veulent pas faire les frais du plan d'économies décidé par le maire (diminution des budgets de 3 % par direction) pour compenser la baisse de la dotation de l'État aux collectivités locales : 2,4 millions d'euros en moins pour la ville. C'est pourquoi, ils ont décidé de cesser le travail pendant deux heures par roulement mardi 25, mercredi 26 et jeudi 27 novembre, jour du comité technique exceptionnel qui doit statuer sur les mesures proposées par le maire.

Mardi 25 novembre, ils étaient plus de 300 rassemblés devant la mairie avec leurs banderoles « Non au plan d'économie », « Non au plan d'austérité » et un tract en direction de la population la mettant en garde contre les conséquences d'une dégradation du service public. Correspondant ■

Revue de presse...

Election de Nicolas Sarkozy à la présidence de l'UMP

Libération :
« Une victoire sur un champ de mines »

« Une victoire sur un champ de mines. Quelques minutes après la proclamation des résultats samedi soir, le décor était déjà planté. Les messages de « félicitations » tombent, lourds de menaces et d'ironie. Nicolas Sarkozy peut prendre la mesure de la fragilité de sa décevante élection » (30 novembre).

Les Echos :
« Un parti toujours sous le choc »

« 64,5 % seulement pourrait-on dire. (...) Ce score ne devrait pas lui permettre de présider les coudées franches. Il va devoir composer, recomposer et surtout recol-

ler les morceaux, d'un parti toujours sous le choc de sa défaite en 2012, du duel fratricide Copé-Fillon et de l'affaire Bygmalion » (30 novembre).

« Ces dix dernières semaines ont planté un décor, imposé des personnages, qui ne disparaîtront pas de sitôt. Elles ont réveillé ses adversaires internes (...).

Le 29 novembre vient de rebattre les cartes. Nicolas Sarkozy, Alain Juppé, Bruno Le Maire... voire François Fillon et Xavier Bertrand. Il y a bien une ligne de départ, mais elle est chargée » (1^{er} décembre).

Le Monde.fr :
« L'unité n'est pas pour demain »

« L'unité n'est pas pour demain : MM. Juppé et Fillon ont d'ores et déjà fait savoir par leur entourage qu'ils ne répondront pas à l'appel lancé dimanche par

M. Sarkozy. Pour contraindre ses deux principaux rivaux à rentrer dans le rang, le nouveau président a en effet annoncé la création d'un « comité des anciens premiers ministres » au sein de l'UMP, afin de favoriser une gouvernance « collective » (...). Mais ces derniers ont d'emblée décliné la proposition » (1^{er} décembre).

Jean-Christophe Cambadélis (PS) :
« Une bonne nouvelle pour la gauche »

Jean-Christophe Cambadélis, premier secrétaire du PS, a assuré que l'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence de l'UMP était « une mauvaise nouvelle pour la France », mais « une bonne nouvelle pour la gauche » car « le temps de tous contre le PS s'achève » (émission « Le Grand Rendez-vous », Europe 1-i>Télé-Le Monde). ■

SNCM

Vendredi 28 novembre 2014 : le tribunal de commerce de Marseille décide de placer la SNCM en redressement judiciaire

Judi 13 novembre, le même tribunal de commerce avait décidé de surseoir à statuer, pour « recueillir tous éléments et renseignements sur la situation financière, économique et sociale de l'entreprise afin de l'éclairer pleinement sur la réalité de l'état de cessation des paiements de la société SNCM », en décidant de nommer un « juge enquêteur » à cet effet. La décision a donc été reportée au 25 novembre. On y apprend ce jour-là que, selon ce juge enquêteur, « l'état de cessation des paiements est avéré ».

Enfin, les juges consulaires de ce tribunal décident de mettre en délibéré leur décision, pour l'annoncer le vendredi 28 à 8 heures.

Il faut rappeler que les tribunaux de commerce sont des tribunaux d'exception, c'est-à-dire ne relevant pas du droit commun. Ils sont chargés de régler les litiges entre commerçants

et de gérer les procédures collectives. Leurs juges sont des chefs d'entreprise élus par leurs pairs, le greffier étant un officier public et ministériel nommé par le garde des Sceaux. Il s'agit donc strictement de veiller à la préservation des intérêts financiers bien compris du « commerce » et de ceux qui en tirent les bénéfices.

«UNE DÉCISION CONFORME AUX EXIGENCES DE L'UNION EUROPÉENNE, DU GOUVERNEMENT ET DES PATRONS»

Ainsi, ce 28 novembre, contrairement aux arguments avancés par les organisations syndicales selon lesquels la trésorerie de la compagnie est suffisante pour lui permettre de continuer son activité, ces juges estiment qu'il convient de déclarer « l'état de cessation de paiement de la SNCM », et donc « d'ouvrir une procédure de

redressement judiciaire » à son encontre.

Cette décision est conforme aux exigences de l'Union européenne, du gouvernement et des patrons, tant sur le fond (une décision directement diligentée par le gouvernement — par son refus de faire agir la Caisse des dépôts, qui balaie d'un trait la réalité financière de l'entreprise et son rôle comme détenteur d'une obligation de service public), que sur la forme (c'est un tribunal de commerce qui prononce la sentence, c'est-à-dire une officine strictement au service du seul Transdev-Veolia et du libre commerce, et donc des intérêts bien compris des affairistes de la finance, dont les « repreneurs » de tous poils, tels les plus « généreux » comme le mexicanotunisien Baja, « offrant » de « sauver » 800 emplois).

La signature massive qui se poursuit autour de la déclaration de 120 militants, les prises de position syndicales, l'expriment avec force : il s'agit, plus que jamais, d'« opposer cette légitime défense, ce bloc uni des travailleurs et des organisations en défense des revendications portées par l'intersyndicale de la SNCM, c'est ce qu'il faut maintenant concrétiser ».

Nous y reviendrons la semaine prochaine dans un article complet.

Correspondants ■

Le 13 novembre, dans la rue face au tribunal, plusieurs centaines de marins, sédentaires et officiers manifestaient avec leurs organisations syndicales CGT, FO, SAMMM et CFE-CGC.



Photo correspondant

GOODYEAR AMIENS-NORD

Le bilan de l'accord Taylor-Montebourg

La nouvelle est tombée fin novembre, il n'y a aucun repreneur à l'usine Goodyear. Maurice Taylor, le P-DG du groupe américain Titan, a renoncé à reprendre l'usine. Avec l'élégance qui le caractérise, il a déclaré :

« On ne peut pas acheter Goodyear à cause de vos lois. On doit reprendre au minimum 652 ou 672 ouvriers, c'est impossible. Le maximum, c'est 333, car après ce n'est pas rentable. Dites aux syndicats, qui sont si intelligents, qu'ils n'ont qu'à racheter l'usine. La France est devenue un

pays communiste. » Le résultat aujourd'hui, c'est que 1 100 travailleurs licenciés se retrouvent à la rue. Rappelons que Montebourg, alors ministre du Redressement productif, déclarait, fin 2013 : « J'ai eu Maurice Taylor au téléphone, il m'a confirmé sa volonté d'investir à Amiens-Nord. Il m'a dit qu'il maintenait la totalité de son projet, 40 millions d'euros d'investissement sur quatre ans et 330 embauches. »

C'est au nom de cet accord que Montebourg a appelé la CGT et les travailleurs de Goodyear à arrêter leur

mobilisation : « On ne trouve pas un investisseur en pratiquant la terre brûlée (...). Nous avons la chance d'avoir une entreprise qui veut réinvestir sur Amiens malgré un contexte très tendu. »

Montebourg s'est porté personnellement garant de l'accord avec Maurice Taylor. Il avait accompagné le plan de licenciements de tous les travailleurs de Goodyear et la fermeture de l'usine qu'exigeait Maurice Taylor pour pouvoir ensuite en réembaucher 330. Le résultat est là, 1 100 travailleurs et leurs familles jetés à la rue. **Correspondant ■**

en bref...

Gouvernement et patronat s'accusent mutuellement de "l'échec" du pacte de responsabilité

Le gouvernement et le Medef s'accusent mutuellement de leur difficulté à mettre en œuvre le pacte de responsabilité. Ainsi, selon l'agence Reuters (2 décembre), Emmanuel Macron, ministre de l'Économie, a déploré « l'absence d'accords sur l'emploi dans la plupart des branches, attendus dans le cadre du pacte de responsabilité », qu'il qualifie d'« échec », également imputable au Medef et à son président, Pierre Gattaz. Ce dernier a lancé, le 1^{er} décembre, une « semaine de mobilisation »

des entreprises, appelant « le gouvernement à mettre ses actions en conformité avec "ses belles paroles" ». « J'ai simplement à dire que dans le pacte de responsabilité, il y a le mot responsabilité », a ajouté le ministre sur Radio Classique. « Aujourd'hui, il y a très peu d'accords de branche qui sont signés. Aujourd'hui, c'est un échec et c'est aussi le sien. »

Chômage : nouveau record

Pôle emploi vient de publier les chiffres du chômage pour le mois d'octobre : le nombre de chômeurs inscrits en catégorie A (sans activité) poursuit sa hausse pour s'établir à un peu plus de 3 460 900. Un niveau jamais atteint après trois

ans et demi de hausse quasi continue. 28 400 demandeurs d'emploi supplémentaires en un mois, soit 900 chômeurs de plus par jour ! C'est la plus forte hausse depuis février dernier. Sur un an, cela représente une hausse de 5,5 %.

Au total, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B et C (avec activité réduite) s'établit à 5 154 200 en France métropolitaine fin octobre 2014 (5 457 400 en France y compris Dom). Sur un an, il augmente de 5,6 %.

Autre record, celui de l'ancienneté au chômage. On reste en moyenne 536 jours au chômage, une hausse sans cesse allongée depuis des années.

MAIRIE DE PARIS

Grève des agents du patrimoine et de l'architecture



Photo correspondant

Plus de 200 agents de la mairie de Paris en grève se sont rassemblés, le 27 novembre, devant le siège de leur direction (patrimoine et architecture, DPA) pour exiger l'arrêt des réorganisations en cours de leurs services, l'arrêt du gel des postes vacants et demander des garanties de formation.

Cette grève, pour obtenir une délégation auprès de la direction, avait été votée le 9 octobre dernier lors d'une assemblée générale organisée par la CGT, qui a réuni 250 agents. Ouvriers, techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et agents administratifs y avaient pris la parole pour dire : « Cette "réforme" est faite pour supprimer des postes. Le pacte de responsabilité, c'est 11 milliards d'euros d'économies sur les collectivités territoriales. Cela se traduit notamment par l'augmentation de la charge de travail. Nous rejetons cette réforme ! »

Les services du patrimoine et de l'architecture, qui ont en charge l'aménagement et l'entretien des bâtiments municipaux et départementaux parisiens (crèches, écoles, collèges, bibliothèques, bureaux, etc.), sont en effet touchés, comme toutes les directions de la mairie de Paris, par le plan d'économies de la municipalité à majorité PS-EELV-PCF d'Anne Hidalgo (moins 180 millions d'euros prévus sur le budget 2015), se traduisant par des suppressions de postes à tous les échelons, par une remise en cause du statut des agents (notamment par la disparition de certains corps, le transfert des missions assumées aux autres agents et par des formations de plus en plus réduites) et par une privatisation progressive des missions de service public.

Pour la DPA, ce sont 20 postes rendus en 2014, 28 à rendre en 2015, à comparer aux 117 rendus entre 2004 et 2014 : c'est donc une accélération brutale !

Le 27 novembre, les plus de 200 agents rassemblés devant la direction scandaient : « Projet de direction : Non ! Non ! Non ! Les recrutements, c'est maintenant ! » Quinze pour cent des agents étaient en grève. A l'atelier en charge des bâtiments administratifs, 96 % des agents étaient en grève. Les personnels veulent l'abandon de ce plan.

«VOTRE PROJET EST NON NÉGOCIABLE, ON N'EN VEUT PAS»

A 11 h 30, les agents décident d'entrer dans le bâtiment. Quand le représentant syndical commence à expliquer qu'une délégation va monter à la direction, les agents réclament que la directrice descende et montent la chercher

à son bureau. S'ensuit un échange de trois quarts d'heure dans le hall de la direction : « A cause des réformes récentes, le quotidien de notre atelier, c'est trois fois plus de bâtiments à entretenir, alors que l'effectif est le même qu'il y a trente ans. Votre "projet de direction" aggrave les conditions de travail. C'est non négociable, on n'en veut pas ! » La directrice répond que ces réorganisations se font à l'initiative de l'exécutif municipal et que la suppression de 28 postes à la direction du patrimoine et de l'architecture pour 2015 sera votée au prochain Conseil de Paris. « C'est l'équivalent d'un service local entier ! », remarquent les agents.

Puis une délégation est reçue pendant deux heures. Lors de celle-ci, la directrice poursuit : « Il va falloir diminuer les missions. » Un jeune ouvrier interpelle la directrice : « Vous voulez donner les travaux au privé alors que nous y sommes attachés. Je suis électrotechnicien, je ne ferai pas du remplacement de lampes toute la journée ! » Un représentant syndical appuie : « Nous défendons le service public dans l'intégralité de ses missions, nous ne voulons pas les diminuer. »

Au sortir de la délégation, un des représentants CGT explique que, selon lui, le refus de la direction de satisfaire les revendications pose la question de la mobilisation au niveau de la Ville de Paris, puisque c'est la question des moyens, des embauches, qui est posée. Toujours selon ce représentant, cela pose également la question de l'unité des organisations syndicales pour obtenir le retrait des projets destructeurs du service public.

Cette mobilisation des agents est l'expression de leur opposition aux réorganisations et économies en cours dans l'ensemble des services municipaux (déclinaison du pacte de responsabilité et préfiguration de la Métropole du Grand Paris). C'est un point d'appui pour mener la discussion sur la nécessité d'une mobilisation unie sur la base des mots d'ordre : « Retrait du plan d'économies de la municipalité, non à la création de la Métropole du Grand Paris, retrait du pacte de responsabilité ».

Une nouvelle assemblée générale est convoquée début décembre à la direction du patrimoine et de l'architecture pour décider des moyens d'action pour amplifier ce mouvement.

Cette mobilisation pose donc la question de comment bloquer ce gouvernement, obtenir le retrait du pacte de responsabilité duquel découlent toutes les attaques subies par les travailleurs. C'est pourquoi, d'ores et déjà, un militant syndical a indiqué qu'il serait présent le 17 janvier à la conférence nationale de militants, afin de poursuivre cette discussion.

Correspondants ■

CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE DES 24 ET 25 NOVEMBRE

La CGT et FO maintiennent leurs revendications contre le pacte de responsabilité et les communautés d'universités et d'établissements

Bernard Réty

Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) a tenu sa réunion mensuelle les 24 et 25 novembre derniers. Constitué des élus des principaux syndicats, mais également du Medef, de la Conférence des présidents d'université (CPU), etc., il doit émettre un avis sur tous les textes législatifs et réglementaires.

ENCORE UNE FOIS, LE CNESER VOTE CONTRE LES PROJETS DE COMUE

Le gouvernement a décidé de mettre en place un gigantesque plan de fusions-restructurations pour aboutir à réduire le nombre d'établissements, de plus de 200 actuellement, à 25 communautés d'universités et d'établissements (Comue) dans le cadre des régions.

Cette réforme provoquerait la fermeture de nombreux sites et formations, remettrait en cause le libre accès des étudiants à l'Université, l'existence des diplômes nationaux ! Alors que la loi prévoyait de boucler la réforme pour le 23 juillet, aucun décret de constitution de Comue n'a encore été publié.

Cette situation est directement la conséquence du rejet massif des projets de Comue :

- les représentants syndicaux des personnels votent majoritairement « contre » dans les comités techniques des universités et autres établissements ;
- le CNESER lui-même a émis douze avis négatifs sur quatorze projets présentés (encore quatre contre sur quatre au dernier CNESER) ;
- les syndicats CGT, FSU, FO, CFTC, SNPTES, Solidaires ont par deux fois écrit à la ministre, les 18 septembre et 28 octobre derniers, pour demander « de ne pas faire publier les décrets mettant en place les statuts des Comue ».

QUE S'EST-IL PASSÉ LORS DU CNESER DES 24 ET 25 NOVEMBRE ?

On lit dans un compte rendu de mandat de ce CNESER qui vient d'être publié par les élus FO et CGT : « A la suite de négociations entre l'ancien secrétaire général du SNESup et le président de la CPU, et la CPU, la FSU et l'UNSA et d'autres organisations ont décidé de proposer une motion commune sur le budget. »

Or cette motion commune ne dit mot :

— ni des Comue, et pour cause : les présidents y sont favorables et sont à la manœuvre pour les mettre en œuvre ;

— ni du pacte de responsabilité et sur l'austérité, et pour cause : la CPU est favorable à l'austérité, et les présidents la mettent en œuvre.

Tout juste protestent-ils, dans un de leurs documents, contre une « amputation supplémentaire (de 70 millions d'euros) » votée par les députés, acceptant donc 66 des 136 millions d'euros de baisse pour 2015.

UNE MOTION SUR LES COMUE QUI NE DEMANDE PAS L'ABANDON DES COMUE ET LA NON-PUBLICATION DES DÉCRETS !

Le compte rendu de mandat CGT et FO relève des « formulations très ambiguës » dans cette motion :

« Une telle mutation nécessite au préalable des ressources pour engager positivement l'avenir » signifie très clairement que des Comue avec des financements suffisants plairaient à tous les signataires.

Cette motion porte manifestement la marque de l'accord entre la direction du SNESup et la CPU.

DEUX MOTIONS CGT ET FO QUI MAINTIENNENT LES REVENDICATIONS

La CGT et FO ne se sont pas associées à ces motions et ont présenté les leurs, constituées des « extraits quasiment mot pour mot de trois textes : des lettres des organisations syndicales à la ministre du 18 septembre et 28 octobre, et de l'appel des organisations au rassemblement devant le CNESER durant cette séance du 24 novembre », qui exigeaient la non-publication des décrets.

Le SNESup-FSU a voté contre ces textes, qu'il avait lui-même contribué à écrire, puis signé. La question se pose : pourquoi la direction du SNESup a-t-elle pris la responsabilité d'abandonner la position d'unité FO-CGT-FSU au profit d'un accord avec la CPU ?

Reste que la CGT et FO ont résisté et maintenu leurs revendications, qui sont celles des personnels.

C'est autour de ces positions que pourra se reconstituer l'unité contre les Comue, contre le pacte et l'austérité.

“Education prioritaire”

Mille enseignants rassemblés au ministère de l'Éducation nationale avec leurs syndicats pour le maintien de tous les moyens

Laurence Fayard

Le 27 novembre dernier, plus d'un millier d'enseignants en réseaux d'éducation prioritaire (REP), en grève à l'appel de leurs syndicats (1), se sont rassemblés au ministère de l'Éducation nationale.

Ils sont venus des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, de Seine-et-Marne, de Paris, confrontés à la décision du ministère de modifier la carte des établissements scolaires relevant de l'éducation prioritaire. Contre cette décision prise en application des exigences de coupes du pacte de responsabilité, ils demandent qu'aucun collègue et qu'aucune école en REP ne perde de moyens en postes, en heures et ne voie les effectifs des classes augmenter (ils sont inférieurs à 25 élèves par classe en REP), qu'aucun enseignant ne voie son salaire baisser.

De nombreuses assemblées générales s'étaient tenues le matin même, et la grève était massivement suivie, parfois jusqu'à 100 %, dans la totalité des établissements concernés d'une même commune.

Aucune réponse n'a été donnée à la demande de maintien des moyens. La délégation reçue par un conseiller de la ministre s'est vue proposer la signature de « conventions de sortie de l'éducation prioritaire » (lire le communiqué de la FNEC FP-FO).

Le droit aux moyens REP serait donc remplacé par des « faveurs » variables en fonction de conventions ou de contrats signés localement entre les autorités académiques, les mairies et les établissements scolaires.

LA LOGIQUE DES CONVENTIONS LOCALES

Ainsi, dans le REP du quartier des Grésilles, à Dijon, le rectorat et la mairie proposent aux écoles la mise en place d'une convention locale pour « maintenir les moyens » pendant quatre ans. Or qui dit « convention locale » dit que le rectorat et la mairie auront la possibilité de définir le contenu des enseignements.

C'est précisément la logique de l'école des territoires contre l'école de la République.

Il s'agit, avec le nouveau dispositif de l'éducation prioritaire, d'accélérer la mise en œuvre des projets éducatifs territoriaux (PEDT), au cœur de la réforme des rythmes scolaires, ou celle des conventions tripartites signées dans les lycées et les collèges avec le rectorat et la collectivité territoriale, conventions préconisées par la loi de refondation de l'école de l'ex-ministre Vincent Peillon. Ces conventions remettent en cause le caractère national de l'école, de ses programmes et diplômes nationaux.

Au Salon de l'éducation, le 28 novembre, la ministre Najat Vallaud-Belkacem a d'ailleurs souligné : « En réformant notre système d'allocation des moyens, nous

prendrons désormais en compte les réalités de chaque établissement. »

C'est le contraire de l'école de la République. C'est pourquoi, plus que jamais, le combat pour l'abrogation des décrets Peillon-Hamon sur les rythmes scolaires et le combat pour le maintien des moyens REP dans chaque établissement concerné sont liés.

(1) Des appels communs avaient été lancés dans plusieurs départements, parfois dans l'unité des syndicats FO, FSU, CGT et SUD.

Le 19 novembre, la conférence nationale pour l'abrogation des décrets Peillon-Hamon, qui s'est tenue à l'initiative du SNUDI-FO et des fédérations FO des enseignants et des territoriaux (1), a adopté une lettre adressée à la ministre. Les personnels et les parents d'élèves sont appelés à la signer massivement (lettre également adressée aux associations d'élus) : « Vous ne nous laissez d'autre choix que de reprendre et poursuivre la mobilisation générale, y compris par la grève si nécessaire, pour vous contraindre à regarder la réalité et stopper la réforme des rythmes. »

(1) Les deux fédérations sont mandatées pour réunir à nouveau l'interfédérale FO, CGT, SUD et SNUipp-FSU sur les rythmes scolaires.

Communiqué de la FNEC FP-FO

“Refondation” de l'éducation prioritaire : Pas une heure, pas une classe, pas un poste, pas un euro en moins ! La ministre ne répond pas aux revendications des personnels

Plus de 1 000 personnels des écoles et collèges des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, de Seine-et-Marne, de Paris, de l'Eure, étaient présents avec leurs organisations syndicales, jeudi 27 novembre, devant le ministère de l'Éducation nationale.

Une délégation intersyndicale a été reçue par Eric Tournier, conseiller de Najat Vallaud-Belkacem — en charge de l'éducation prioritaire. Alors que les personnels sont en grève et manifestent légitimement, le ministère propose pour toute réponse la signature de « conventions de sortie de l'éducation prioritaire » !

Ainsi par exemple, la mairie de Dijon propose pour la « sortie de crise » la signature d'une convention mairie-DASEN pour « élaborer des critères plus lisibles pour définir des priorités ».

La mairie de Paris, pour « l'accompagnement » des écoles qui sortiraient de l'éducation prioritaire, explique : « Tout est à inventer » !

« Critères plus lisibles » ? Les revendications des personnels sont connues : pas un poste, pas une heure, pas une classe en moins, pas de redéploiement, pas d'augmentation des effectifs.

L'école de la République, ce n'est pas ville par ville, établissement par établissement, département par département, ce n'est pas la campagne contre la ville ou l'opposition des établissements entre eux !

Les personnels veulent des réponses à leurs revendications : ils seront présents, avec leurs organisations syndicales, le 2 décembre (groupe de travail) à Bordeaux, devant le rectorat, le 3 à Créteil pour le maintien des bonifications pour mutation, le 9 à Rouen

(groupe de travail premier degré), le 9 à Marseille...

La « refondation » de l'éducation prioritaire, c'est une mesure contre les personnels, les établissements scolaires et les élèves. C'est l'application de la politique d'austérité, c'est la mise en œuvre de la loi de « territorialisation » de l'école.

FO s'adresse à l'ensemble des organisations syndicales pour dire à la ministre :

- aucun établissement, aucune école ne doit perdre de moyens ;
- aucun enseignant ne doit voir baisser son salaire ;
- aucun enseignant ne doit subir de changement dans les règles de mutation.

Montreuil, le 28 novembre 2014 ■

Lu dans la presse...

Rouvroy : grosse manifestation pour le maintien des écoles dans le réseau d'éducation prioritaire

(extraits d'un article de lavoixdunord.fr, 27 novembre)

« Touche pas à mon REP ! », scandent les manifestants devant l'école Vailant-Couturier, point de rassemblement de la mobilisation à 9 heures. Enseignants, parents, enfants, DDEN (délégués départementaux de l'Éducation nationale — NDLR), syndicalistes, élus... donnent de la voix (...). Evidemment, c'est l'annonce, encore officieuse, de la sortie de REP pour Rouvroy qui est au cœur des revendications.

« Passer de 24 élèves par classe à 30, c'est pas possible ici », explique une maman.

Ils veulent défendre les moyens nécessaires à l'école pour l'éducation des enfants.

(...) « Et on continuera si on n'a pas gain de cause. De toute façon, on est déjà en grève mercredi 3 décembre contre les rythmes scolaires, alors... » Car la sortie de REP est loin d'être le seul mécontentement.

En ce jeudi matin d'ailleurs, la mairie de Rouvroy est fermée et un calicot disant « Halte à la casse des services publics » trône au balcon (...).

Mercredi matin (3 décembre — NDLR), à Rouvroy, les parents se mobilisent contre la réforme des rythmes scolaires. Le même jour, à 14 h 30, un rassemblement est prévu à Lille devant le rectorat pour tous les établissements de la région qui sortent du REP.



Photo DR

CENTRE HOSPITALIER VICTOR-JOUSSELIN, À DREUX (EURE-ET-LOIR)

Combattre et bloquer le pacte de responsabilité, c'est soutenir l'unité FO et CGT qui, avec les médecins, exigent le retrait du plan de l'ARS

Correspondants

Depuis des mois et des mois, les syndicats FO et CGT du centre hospitalier Jousselin, avec le personnel, combattent un « plan de retour à l'équilibre » imposé par l'agence régionale de santé (ARS) dans le cadre du pacte de responsabilité et de la loi hôpital, patients, santé et territoires (HPST) de l'ex-ministre Bachelot, que la loi Touraine va aggraver considérablement.

Lors d'une première délégation à la sous-préfecture (appuyée par les 1 500 signataires au sein même de l'hôpital de 1 800 salariés pour le retrait de ce plan), au terme d'une heure et demie de débat contradictoire, l'ARS finit par déclarer que le plan de 110 suppressions de postes n'a jamais existé et qu'aucune suppression de lits ou de services n'est envisagée.

Mais quelques semaines plus tard est annoncée la fermeture de la moitié des lits de pneumologie (10 sur 23), alors que ces lits sont tous occupés par des malades.

Pis, la direction ose invoquer le manque de médecins pneumologues et veut en rendre responsable le chef de service... qui n'aurait pas su assurer sa propre succession !

“LE DOCTEUR FICHET DÉNONCE UN PROJET CRIMINEL”

Les médecins du service de pneumologie affirment que la décision de fermer des lits est bien antérieure au départ prévu du Dr Fichet, chef de ce service depuis plus de trente ans.

Les syndicats démontrent que 35 postes ont déjà été supprimés depuis le 1^{er} janvier, démentant ainsi les allégations de l'ARS, preuves à l'appui.

Le Dr Fichet sort de sa réserve et publie un courrier dénonçant le caractère cri-

minel, sur le plan médical, de ce projet, annonçant publiquement que ce plan n'est que le début du démantèlement de tout le centre hospitalier de Dreux, que d'autres services sont menacés, comme la neurologie et la cardiologie.

Il tient une conférence de presse. Il transmet copie de son courrier aux syndicats FO et CGT afin qu'ils le publient s'ils le souhaitent.

Le personnel de pneumologie est effondré, mais aussi très déterminé à ne pas laisser éclater cette équipe soignante constituée au fil des ans.

Les médecins du service de pneumologie décident d'accompagner le personnel à la délégation FO et CGT. Le Dr Fichet fait part de son intention d'y participer et même de s'intégrer à la délégation reçue en sous-préfecture.

LE PRÉFET REFUSE DE RECEVOIR MÉDECINS ET PERSONNELS AVEC LES SYNDICATS

A 18 heures le 25 novembre, sous la pluie, une cinquantaine de personnes sont rassemblées derrière la banderole unitaire FO et CGT, dont les deux délégués de l'hôpital, les deux secrétaires des unions locales FO et CGT, la secrétaire de l'union départementale CGT, plusieurs médecins, dont le Dr Fichet, et soignants du service de pneumologie.

Le sous-préfet arrive, bien au sec dans sa confortable limousine, avec plus d'une demi-heure de retard, pour annoncer... qu'il ne recevra qu'une délégation restreinte des syndicats FO et CGT, et refuse de recevoir les médecins, le Dr Fichet, les personnels.

Il s'agit d'une tentative de briser l'unité qui se réalise et s'élargit entre les syndicats, le personnel, et les médecins. Ainsi, deux lettres poignantes des docteurs Rottenberg et Brasse sont lues à ce rassemblement par les délégués FO et CGT de l'hôpital.

“J'AI L'IMPRESSION DE VIVRE UN FLORANGE HOSPITALIER !”

Le Dr Fichet déclare : « Je suis révolté. J'ai l'impression de vivre un Florange hospitalier. La ville de Dreux a absolument besoin d'un hôpital. Je n'ai pas de Kalachnikov. J'ai donné trente ans de ma vie pour développer et construire ce service de pneumologie. Dans une ville pauvre comme Dreux, il y a plus de pathologies pulmonaires qu'ailleurs. Ce qui se passe est inacceptable.

De quoi a peur le sous-préfet ? Il est honteux de lire dans la presse que les médecins doivent assurer leur succession. Les médecins doivent soigner les malades, et l'administration doit faire son travail. Il faut tout faire pour empêcher la fermeture des lits.

Je reviendrai si les syndicats décident de revenir. »

“DÈS LE DÉPART, FO ET LA CGT ONT REFUSÉ LA COGESTION DU PLAN”

Les deux secrétaires des unions locales FO et CGT rendent compte de la fin de non-recevoir du sous-préfet et annoncent une intersyndicale dans des délais très rapides pour développer la mobilisation et imposer le retrait du plan.

La dérobade du sous-préfet traduit l'impasse totale de la situation, dès lors que FO et la CGT, dès le départ, ont refusé la cogestion du plan dans le cadre du « dialogue social », version « moderne » du corporatisme, et se sont unies pour en exiger le retrait.

L'épreuve de force est engagée entre les laquais des marchés financiers et les hospitaliers avec les syndicats FO et CGT, les médecins qui, dans ce combat, défendent la démocratie et la civilisation contre la barbarie des plans de l'ARS, de Hollande et de l'Union européenne. Comme toujours dans l'histoire, la lutte des classes tranchera. ■

MOSELLE



La parole à...

Arsène Schmitt,
président du comité
des travailleurs frontaliers

“Il faut préparer les conditions du tous ensemble”

L'assemblée générale annuelle du comité des travailleurs frontaliers de la Moselle s'est tenue le 23 novembre au matin devant une salle comble. Arsène Schmitt, son président, répond à nos questions (extraits).

Tu as rappelé l'origine du comité des frontaliers et ce qui a poussé les travailleurs mosellans à travailler en Allemagne. Peux-tu y revenir ?

La cause essentielle du phénomène frontalier est la liquidation de nos industries de base dans notre région par le grand patronat, appuyé par les gouvernements successifs, qui ont appliqué à la lettre le processus de destruction de la Communauté économique du charbon et de l'acier (CECA).

Depuis cinquante ans, ce sont justement les institutions de l'Europe qui ont organisé dans tous les pays d'Europe les fermetures des mines et des usines sidérurgiques. Comme Sarkozy a liquidé Gandrange, Hollande a liquidé Florange. Il n'y a qu'un seul mot d'ordre à avancer aujourd'hui : redémarrage des hauts-fourneaux à Florange, renationalisation de la sidérurgie, abrogation de l'accord Mittal-Ayrault, réquisition de l'usine à Mittal sans indemnités ni rachat (...).

Une nouvelle menace pèse sur tous les salariés d'Alsace-Moselle : la destruction du régime local de Sécurité sociale (lire encadré). En quoi cela concerne-t-il les travailleurs frontaliers ?

Nous avons dû lutter pour bénéficier de ce régime. En 2006, nous avons encore mobilisé avec l'union départementale FO de Moselle et la CGT des mines de fer contre la décision prise par le président de l'instance de gestion, M. Lorthiois, de diminuer les remboursements.

Ce même individu demande maintenant que le régime local soit transformé en mutuelle ! Cela en application de l'accord national interprofessionnel (ANI) que son organisation a signé. Avec d'autres responsables syndicaux FO et CGT, nous avons lancé une péti-

tion s'y opposant et exigeant de maintenir le régime local comme obligatoire et complémentaire du régime général.

Pour les travailleurs frontaliers, il est clair que la transformation du régime local en mutuelle, c'est sa privatisation, sa disparition. D'ailleurs, après l'assemblée générale, une centaine d'entre eux, au moins, avait signé la pétition (...).

Quelle issue as-tu présentée lors de ton assemblée générale ?

Je me félicite de la position de la CGT et de FO de ne pas participer à la conférence sociale. Mais il faut aller plus loin. Il faut préparer les conditions du « tous ensemble », faire converger toutes ces luttes qui se déclenchent en

“Avec des responsables FO et CGT, nous avons lancé une pétition exigeant le maintien du régime local de Sécu”

France, en Allemagne, partout en Europe. L'unité doit se faire sur des bases claires, sur un terrain de lutte de classe, pour bloquer tous ces plans meurtriers imposés par l'Union européenne.

Vu les attaques inouïes contre la classe ouvrière, les directions syndicales doivent être dans une posture de radicalisation.

Il est de leur responsabilité d'informer les travailleurs, d'organiser une bataille d'idées à la hauteur des enjeux, de construire le rapport de force, d'organiser et de préparer la grève générale. Oui il faut paralyser les pays pour imposer un autre système économique, une autre société, libérée de l'exploitation capitaliste (...).

Tu as conclu ton discours par un extrait de la déclaration de la conférence ouvrière de 2013. Comment te situes-tu par rapport à la conférence du 17 janvier 2015 ?

Je suis signataire du nouvel appel des 195. Je serai à la conférence avec une délégation, comme en 2013. Nous avons créé, à la suite du premier appel en novembre 2011, un comité de résistance, avec le Comité de défense des travailleurs frontaliers au Luxembourg et la fédération régionale des mines de fer CGT de Piennes, qui a déjà diffusé six documents, dont le dernier intitulé : « Consensus = piège social ». ■

DOCUMENT

Communiqué de presse du Syndicat de la magistrature après la présentation du projet de réforme des conseils de prud'hommes

“Une réforme made in Medef”

La prise de position du Syndicat de la magistrature, dont nous publions des extraits, a contribué, parmi d'autres (les représentants de la CGT, de FO et de la CFE-CGC ayant émis des avis défavorables), au rejet, lors du Conseil supérieur de la prud'homie (CSP), du projet gouvernemental de « réforme » de la justice prud'homale.

“C'est à la justice prud'homale que, toutes affaires cessantes et après un simulacre de concertation — le texte ayant été transmis pour avis au Conseil d'Etat alors que le processus de consultation n'est pas achevé au sein du ministère de la Justice —, ce gouvernement s'attaque à travers un avant-projet de loi « relatif à la justice commerciale, aux administrateurs judiciaires et aux mandataires judiciaires, aux conseils de prud'hommes ».

Car l'urgence est à la satisfaction des exigences du Medef pour qui, vieille rengaine éculée, les aléas qui pèsent sur la procédure prud'homale constituent un frein à l'embauche...

Et le ministre de l'Economie — qui exposait complaisamment ses vues sur la réforme des conseils de prud'hommes lors de la présentation le 15 octobre de son projet de loi « pour l'activité » — est là pour y veiller (...).

Pour le contentieux majoritaire, celui du licenciement, on crée une voie de dérivation : une formation restreinte de deux conseillers (au lieu de quatre), saisie avec l'accord des parties, soumise à un barème obligatoire d'indemnisation pour les licenciements abusifs.

La perte d'un emploi ne vaut qu'un forfait, sans considération pour le préjudice réel causé aux salariés. L'aléa judiciaire, susceptible d'être dissuasif cède devant ce nouvel objectif du droit social : sécuriser les entreprises en rendant prévisible le « coût » d'un licenciement, aussi abusif soit-il !

Et au cas où les parties refuseraient de se soumettre à cette justice au rabais, il fallait trouver un autre circuit de dérivation : ce sera chose faite avec la possibilité d'un renvoi direct d'une affaire, quelle qu'elle soit, devant le juge départemental — autrement dit un juge pro-

fessionnel — aux côtés duquel les conseillers prud'hommes seront réduits à un rôle mineur.

Ce renvoi sera automatique même si un seul des deux conseillers y est favorable (...).

En appel, la procédure orale cèdera le pas à une procédure écrite, avec représentation obligatoire par un avocat ou par un défenseur syndical.

Concrètement, c'est dresser de nouveaux obstacles pour les salariés qui, ayant obtenu gain de cause en première instance, ne pourront plus se défendre seuls, même dans des contentieux simples, et devront faire face — s'ils le peuvent... — à des frais importants pour assurer leur défense.

Au total, cet avant-projet de loi, qui ne retient que le pire des 45 propositions du rapport Lacabarats, réalise donc largement les vœux du Medef (...).

Le gouvernement sacrifie les spécificités de la justice prud'homale en mettant en place un échevinage rampant et en soumettant l'indemnisation du préjudice subi par les salariés à un barème (...).

Ainsi va la justice du XXI^e siècle... ■

Le régime local de Sécurité sociale, c'est la Sécurité sociale en Alsace

et Moselle : une faible surcotisation, payée par les seuls salariés, a permis pendant des décennies de rembourser à 100 % l'hospitalisation et à 90 % tous les autres soins.

Mais, un décret de mars 1995, signé par Balladur et Sarkozy, instituait une instance régionale de gestion avec deux obligations : l'équilibre financier et le placement dans les banques d'importants « fonds de réserve », comme les assurances privées.

S'appuyant sur la loi du 14 juin 2013, issue de l'accord national interprofessionnel (ANI), M. Lorthiois, président ACCFD de l'instance de gestion du régime local, veut maintenant le transformer en mutuelle santé obligatoire, ce qui le détacherait complètement du régime général auquel il est adossé depuis 1945.

Chronique

INTERNATIONALE

Etats-Unis : démission
du secrétaire à la Défense

Chuck Hagel n'était plus l'homme de la situation...

A première vue, on peut s'étonner du soudain départ du secrétaire à la Défense des Etats-Unis, Chuck Hagel — « sous la pression » du président Obama, tous les commentaires le soulignent. Pas de clash apparent avec les militaires, pas de scandale. De plus, Hagel, qui s'était opposé à l'invasion de l'Irak, était le seul élu républicain participant à l'administration Obama, montrant ainsi que ce qui relevait de la « défense nationale » se situait au-dessus des partis.

Un coup d'œil à la presse anglo-américaine suffit pour indiquer que la démission de Hagel s'explique par des raisons qui vont bien au-delà de sa personnalité, qu'il est en quelque sorte « une victime collatérale »

de la situation dans laquelle se trouve l'impérialisme américain. Pour le *Washington Post* (24 novembre), « Hagel a démissionné, victime des conflits internes à l'administration Obama sur la ligne à suivre en matière de sécurité nationale, en particulier au Moyen-Orient ».

Le quotidien précise : « Quand Obama a choisi Hagel (en janvier 2003), il s'agissait de limiter les dépenses militaires, d'aller vers la fin de la guerre en Afghanistan. » Depuis, Obama a donné l'ordre d'envoyer 2 900 militaires américains en Irak, et d'autoriser discrètement « l'extension des opérations militaires (en Afghanistan) ».

Ainsi, Chuck Hagel n'était plus l'homme de la situation. Situation complexe, car s'il semble qu'il était réticent quant à certaines opérations militaires, il critiquait également le manque de résolution de la présidence.

D'après le *New York Times* (26 novembre), il aurait adressé à la Maison-Blanche « une note critique quant à la politique de l'administration et son incapacité à lier la campagne contre l'Etat islamique à une action plus ample contre le régime d'Assad en Syrie ».

Comme le note encore le *New York Times* : « Hagel n'est pas à la racine du problème auquel l'administration d'Obama fait face. A la racine, il y a la politique de sécurité nationale du président qui a trop souvent été incohérente et fluctuante, alors que les défis internationaux s'accumulent. » On assiste là à une nouvelle phase de la profonde crise politique qui sévit au sommet de l'Etat américain.

■ François FORGUE



« Ne tirez pas ! Je ne suis qu'un jeune noir qui marche ! », dans les manifestations de protestation à l'annonce de l'acquittement du policier qui a tué Michael Brown.

Photo AFP

A propos de l'assassinat de Michael Brown par un policier blanc et de l'impunité de son meurtrier : la question noire aux Etats-Unis

Ferguson (Etats-Unis) : “Pas de justice, pas de paix”

François Forgue

En avril 2014, à Ferguson, une ville de la banlieue de Saint Louis, Michael Brown, qui n'était pas armé, était abattu de six balles de revolver par Darren Wilson, un policier blanc.

Le 25 novembre, un « grand jury » (six Blancs, trois Noirs) décidait qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre le policier. Celui-ci a déclaré depuis qu'il avait « la conscience tranquille, car il avait bien fait son travail ». Il n'y aura donc pas de procès. La question n'est plus de savoir si « la légitime défense » justifie ou non qu'un jeune homme désarmé soit abattu de six balles de revolver. La question ne sera pas posée. Deux jours auparavant, le 23 novembre, dans un square de Cleveland (Ohio), un enfant de douze ans qui jouait avec un revolver en plastique tombait sous les balles de deux policiers. La première question que posa une jeune femme noire lorsqu'elle apprit le drame fut : « Savez-vous quelle est la couleur de la victime ? » La réponse, c'est que l'enfant, Tamiru Ric, était noir, et que les policiers étaient blancs.

Comme étaient noirs Eric Garner, 43 ans, tué à New York lors d'une « arrestation musclée », et Akai Finlay, aussi abattu par la police à Brooklyn, comme était noir Trayvon Martin, 17 ans, pour ne citer que les cas les plus récents.

Quand une retraitée de Saint Louis, Pat Bailey, a appris la décision du grand jury, elle n'a pas été surprise : « J'ai vécu suffisamment longtemps pour savoir que nous, les afro-américains, ne sommes pas considérés comme des êtres humains. »

Dès le 25 novembre, Ferguson et toute la région de Saint Louis se sont enflammées. L'indignation a immédiatement gagné tous les Etats-Unis : de premières manifestations spontanées ont éclaté à New York et à Washington. Le lendemain, le 26, non seulement les manifestations étaient encore plus massives à Ferguson, mais des dizaines de milliers de citoyens américains sont descendus dans les rues de 1 770 villes américaines, de Seattle à New York, de Chicago à Los Angeles, de San Francisco à Boston, scandant tous : « Pas de justice, pas de paix ». C'est un mouvement profond qui a commencé — comme celui des années soixante au siècle dernier pour l'égalité des droits, qui va au-delà de la colère provoquée par le meurtre de Michael Brown.

Et quelle a été la réaction du premier président noir des Etats-Unis ? Après s'être tué pendant des semaines, et après avoir ensuite condamné les violences (celles des manifestants de Ferguson, pas les assassinats par les policiers), M. Barack Obama s'est fendu d'une déclaration évanescence, comme il les affecte, ne se traduisant par aucune conséquence pratique : « Ferguson renvoie à des défis plus importants auxquels notre pays est toujours confronté (...). Dans trop de régions de notre pays, il existe une profonde défiance entre les forces de l'ordre et les communautés de couleur. » Discret euphémisme. C'est dans tout le pays que la colère explose face aux comportements des forces de l'ordre dont les Noirs américains sont les premières victimes, colère qui saisit tous ceux qui sont attachés à la démocratie et à l'égalité des droits.

LES NOIRS AMÉRICAINS, LES PLUS EXPLOITÉS DE LA CLASSE OUVRIÈRE

La situation des Noirs américains — qui, dans leur majorité, constituent l'une des couches les plus exploitées de la classe ouvrière — est le produit d'une longue histoire d'oppression, commencée dès la formation des Etats-Unis, et combinée avec le fait qu'ils étaient d'emblée une composante essentielle de leur formation.

Cette oppression a ses racines dans l'esclavage, aboli au terme d'une terrible guerre civile où les Noirs jouèrent un rôle essentiel pour assurer, les armes à la main, leur émancipation. Elle est aussi ancrée dans la contre-révolution sanglante par laquelle, après la guerre de Sécession et l'abolition de l'esclavage, la population noire a, dans les faits, été rejetée de la citoyenneté. Jusque dans les années 1960, s'est maintenu dans les Etats du Sud un véritable système d'apartheid. La puissante mobilisation pour les droits civiques a abouti à l'abrogation légale des dispositions « ségrégationnistes », mettant en lumière, avec encore plus d'acuité, l'inégalité de fait et l'oppression dont souffre la population noire, et qu'accroissent les crises.

L'élection d'Obama avait naturellement entraîné d'immenses espoirs, en premier lieu parmi la population noire des Etats-Unis. Six ans après, comme le constate amèrement l'un des manifestants de Ferguson, « rien n'a changé ».

Les Etats-Unis se retrouvent ainsi face à une situation où, comme le dit Marc Morial,

“Les questions raciales s'imposent comme un défi majeur pour l'Amérique.”

(*Financial Times*, 30 novembre)

ancien maire de la Nouvelle-Orléans, « les questions raciales s'imposent comme un défi majeur pour l'Amérique » (*Financial Times*, 30 novembre). C'est-à-dire, plus précisément, à un moment où la lutte des Noirs pour leurs droits, composante essentielle du combat pour la démocratie et l'émancipation sociale de tous les exploités et de tous les opprimés des Etats-Unis, entre dans une nouvelle phase.

Le 25 novembre, le gouvernement du Missouri a instauré le couvre-feu, appelé la Garde nationale, et annoncé que pour défendre « l'ordre et la propriété », policiers et militaires utiliseraient « tous les moyens mis à leur disposition ». Un permis de tuer explicite dans un pays où, comme on vient de le montrer, s'agissant de meurtres de Noirs, jeunes de surcroît, la police dispose d'une totale impunité.

En reprenant presque mot pour mot la formule du révolutionnaire noir Malcolm X, assassiné en 1964 : « *Combattre pour la liberté par tous les moyens à notre disposition* » (« by all means available »), le gouverneur raciste et réactionnaire du Missouri prouve une fois encore, s'il en était besoin, à quel point la question noire aux Etats-Unis constitue bien plus qu'une question de « racisme », un élément majeur de la lutte classe contre classe, des exploités contre les exploités. ■

EN CHIFFRES

La question noire aux Etats-Unis en quelques chiffres

Les chiffres officiels indiquent qu'entre 2003 et 2009, 2 931 personnes ont été tuées lors « d'interpellations ». Trente-deux pour cent d'entre elles sont noires, alors qu'il n'y a que 13 % de la population américaine qui soit d'origine noire.

Tous les indicateurs concernant la répression soulignent la même réalité : en 2013, 3 % des hommes noirs étaient en prison, contre 0,5 % pour les Blancs. En 2011, un enfant noir sur quinze avait l'un de ses parents en prison (un pour 111 dans la population blanche).

Ce n'est là que l'expression aiguë du fait que les 40 millions de Noirs américains forment la partie la plus opprimée et la plus exploitée de la population américaine : le nombre de chômeurs est le double de la moyenne nationale pour les Noirs, 25 % des Noirs survivent en dessous du seuil de pauvreté (moyenne nationale : 12 %).

Palestine

La campagne pour la levée immédiate du blocus de Gaza se poursuit

Dans la bande de Gaza dévastée par les bombardements israéliens de l'été, alors que l'hiver arrive, plus d'un million et demi de Palestiniens enfermés dans ce qui est la plus grande « prison à ciel ouvert » du monde (avec la plus forte densité de population existant sur la planète) sont menacés. Cela d'autant plus que, écrit *Fraternité*, le journal du Parti des travailleurs d'Algérie, « violant ses propres engagements pris lors du cessez-le-feu, l'occupant israélien continue de fermer les deux points de passage entre Israël et la bande de Gaza (...), empêchant par là la population de cette enclave de s'approvisionner en marchandises et nourriture. Dans la même période, le gouvernement égyptien d'Abdel Fattah al-Sissi, gouvernement totalement soumis à l'impérialisme américain (...), ferme le point de passage de Rafah, renforçant l'isolement des Palestiniens et le blocus que leur impose le gouvernement israélien. »

Si la situation tragique du peuple palestinien à Gaza a depuis longtemps quitté la « une » des médias, des dizaines de signatures continuent à arriver du monde entier aux initiateurs de l'appel « pour la levée inconditionnelle, totale et immédiate du blocus de Gaza », l'Union générale des travailleurs d'Algérie (UGTA) et le Parti des travailleurs d'Algérie. Signalons, entre autres, parmi les dernières signa-

Photo correspondant



Rassemblement à Valence (Etat espagnol), le 28 novembre.

tures arrivées, celle d'un responsable du Parti des travailleurs des Philippines, du responsable de la Confédération des travailleurs des banques au Chili, et d'Afrique du Sud, les signatures de Julius Malema, dirigeant du parti Economic Freedom Fighters (EFF), ainsi que de plusieurs responsables nationaux d'EFF, du syndicat d'employés des collectivités locales PAWUSA, du syndicat des travailleurs de la chimie SACWU et du syndicat ELAWU.

Dans différents pays, dont les gouvernements sont particulièrement impliqués dans le soutien à la politique de l'Etat d'Israël, des signataires ont pris l'initiative de se rendre en délégation auprès des autorités.

Signalons notamment, dans l'Etat espagnol, qu'une délégation composée de militants UGT, Commissions ouvrières et de la rédaction d'*Informaciones Obreras*, a été reçue le 28 novembre par le chef de cabinet des affaires méditerranéenne du ministère des Affaires étrangères, qui, à l'issue de l'entretien, s'est engagé à transmettre au gouvernement les demandes exprimées par la délégation. Autre initiative, également le même jour, auprès du gouvernement régional du Pays valencien, réunissant des signataires de l'appel UGTA-PT de Valence, responsables de l'UGT, des CCOO, du PSV et des représentants de la diaspora palestinienne.

D. F. ■

Tunisie

Najat Vallaud-Belkacem à Tunis, les enseignants tunisiens en grève

Cent vingt mille enseignants du second degré étaient en grève les 26 et 27 novembre derniers, à l'appel du syndicat de l'enseignement secondaire de l'Union générale du travail tunisienne (UGTT). Des manifestations dans toutes les régions devant les délégations régionales de l'enseignement, un rassemblement de 4 000 professeurs venus de toutes les régions du pays devant le siège du gouvernement à la Kasbah. Ils revendiquent tout simplement l'application des accords conclus avec le gouvernement en 2013, qui portent sur l'augmentation des salaires, les primes spécifiques, la garantie de la sécurité du cadre enseignant et la protection des institutions éducatives, et la réforme de l'enseignement secondaire, dont les programmes datent de l'ère Ben Ali. Une puissante grève, largement soutenue dans tout le pays par les citoyens excédés par la surdité du gouvernement aux revendications sociales, qui se multiplient dans tous les secteurs, et par l'augmentation ininterrompue du coût de la vie. Les prix des produits de première nécessité explosent, alors que le gouvernement prévoit la suppression du soutien apporté par la Caisse de compensation. La réponse du ministère de l'Education nationale est laconique. Un communiqué, rendu public le 28 novembre, « rappelle à ses agents qui ont débrayé ou qui ont été empêché d'accomplir leur travail de régulariser leur situation ».

En clair, le ministre menace de sanctionner les enseignants pour fait de grève.

Et survient, le jour même, la grève des enseignants et des chercheurs de universités, qui revendiquent la mise en application des accords conclus entre leur fédération de l'UGTT et le gouvernement, qui concernent « la créa-

tion d'institutions de recherche au sein des universités de l'intérieur, à l'instar des autres établissements, la mise en place d'incitations pour les enseignants qui y travaillent, l'octroi d'une prime de rentrée universitaire et la réactivation des lois organisant les recrutements dans l'Université tunisienne ». C'est le même scénario que connaissent les agents administratifs des délégations régionales de l'Education nationale, qui observaient un sit-in sur leur lieu de travail depuis octobre dernier sans qu'aucune réponse n'ait été apportée à leurs revendications. C'est dans cette situation que Mme Najat Vallaud-Belkacem s'est rendue en voyage officiel de deux jours en Tunisie, les 1^{er} et 2 décembre, pour conclure un certain nombre d'accords de coopération, notamment celui portant sur la mise en place « d'un cadre

euro-méditerranéen de reconnaissance des compétences qui permettra de développer les mobilités et d'accroître l'employabilité des jeunes dans des secteurs comme la maintenance automobile et aéronautique », secteurs très sensibles

“Nous sommes mobilisés jusqu'à l'aboutissement de nos revendications”

de la délocalisation massive des entreprises vers les pays des rives sud de la Méditerranée, captées par la forte attractivité des bas salaires qui y sont pratiqués.

Rassemblés devant le siège du gouvernement, à la Kasbah, le 28 novembre, les enseignants scandent le même appel : « Nous sommes mobilisés jusqu'à l'aboutissement de nos revendications. » C'est le climat général de toutes les mobilisations dans les différents secteurs, tant dans le public que le privé. D'un côté, un gouvernement atteint de surdité, appuyé par le gouvernement français pour faire passer ses réformes, de l'autre, une classe ouvrière mobilisée pour défendre ses droits.

Correspondant ■

Egypte

Moubarak blanchi, mais la prison pour les jeunes, les travailleurs, les syndicalistes

La justice égyptienne a abandonné, samedi 29 novembre, les charges qui visaient Moubarak pour la répression de janvier-février 2011, au cours de laquelle sa police a tué 846 manifestants.

Le dictateur déchu était également accusé de corruption pour avoir autorisé, avec son ministre du Pétrole, l'exportation de gaz naturel égyptien à l'Etat d'Israël en dessous du taux du marché. Acquitté, a décidé la cour !

Le maréchal-président Abdel Fattah al-Sissi s'est abstenu de commenter le verdict, au nom de l'indépendance de la justice. Il était chef des renseignements militaires sous Moubarak, et l'actuel Premier ministre, Ibrahim Mahlab, était un cadre du parti du dictateur déchu.

Cette mascarade de procès médiatisés confirme que les militaires, dont Moubarak était issu, se protègent mutuellement pour préserver la colonne vertébrale du régime.

A l'annonce du verdict, 3 000 manifestants environ ont convergé vers la place Tahrir, bravant la loi interdisant les manifestations non autorisées et scandant : « Le peuple exige la chute du régime ! »

regime ! », ou encore « Ils ont innocenté l'assassin, le sang de nos frères n'a pas coulé en vain ! » Les forces de sécurité ont violemment dispersé les manifestants. Deux personnes sont mortes dans les heurts, dont une par balle ou par tir de grenaille, selon un responsable du ministère de la Santé. Des manifestations ont également éclaté dans les universités, au Caire, Ain Chams et Helwan ; à Alexandrie, à Suez, au Fayoum, à Zagazig et Kafr al-Cheikh, dans le Delta, à Assiout, Minya et Beni Souef, en Haute-Egypte.

Mais depuis des mois, des centaines de jeunes sont condamnés à de lourdes peines et croupissent en prison pour avoir manifesté pacifiquement pour exiger le retrait puis l'abrogation de la loi limitant de façon draconienne le droit de manifester.

Des syndicalistes sont arrêtés.

Le 9 novembre : cinq soignant(e)s de l'hôpital universitaire d'Alexandrie accusé(e)s d'incitation à la grève.

Le 16 novembre : le vice-président du syndicat indépendant de l'aéroport international du Caire. Et Washington, Londres et Paris, si prompts à dénoncer les atteintes aux droits de l'homme des régimes qu'ils veulent déstabiliser, observent, vis-à-vis du régime égyptien,

un silence éloquent. La Maison-Blanche a livré les dix hélicoptères Apache promis. François Hollande a reçu le maréchal-président al-Sissi, à Paris, les 26 et 27 novembre. Il a été question de vente d'avions Rafale, de fourniture de quatre corvettes Gowind à la marine égyptienne, d'option sur deux autres navires et de commande de huit avions tactiques C-295 à Airbus Group. François hollandaise a invité le maréchal-président à poursuivre son « processus de transition démocratique ».

Dans un contexte difficile où sévit la répression tous azimuts, la grève des 11 000 ouvriers de la plus ancienne usine sidérurgique d'Etat du pays, l'Egyptian Iron & Steel Company (EISCO), à Helwan, vient rappeler que la lutte de classe n'a pas dit son dernier mot. Une grève avec occupation démarrée le 22 novembre dernier, qui a totalement bloqué la production pendant cinq jours. Pour le paiement des primes non versées, la réintégration des ouvriers licenciés lors de la grève précédente, en décembre 2013, et l'éviction du conseil d'administration. Puis, pour empêcher tout amalgame avec les manifestations appelées le 28 novembre par les Frères musulmans, les ouvriers ont suspendu la grève et promis de la reprendre si les revendications n'étaient pas satisfaites.

Correspondant ■



Le bulletin Sawt al Oummal (La Voix des travailleurs), du 20 novembre 2014.

Etat espagnol

Après les manifestations du 29 novembre

Organisations politiques et syndicales semblent se placer en mode électoral

Toutes les manifestations du samedi 29 novembre ont vu une mobilisation très inégale, en tous cas très éloignée de l'incontestable succès de la « Marche de la dignité » du 22 mars dernier. Un résultat que l'on voyait venir, car leur préparation ne correspondait pas à celle d'une manifestation massive. Sans compter sur les manœuvres de division. A Séville par exemple, la Confédération nationale du travail (CNT) demandait « à (ses) adhérents, sympathisants et aux autres citoyens de boycotter les mobilisations auxquelles participeront CCOO et UGT (1) ».

De son côté, le secrétaire à l'action syndicale de la CGT-Madrid, Santiago Alonso, déclarait au sujet de la présence de l'UGT et des CCOO : « S'insérer comme ils l'ont fait cette semaine dans une mobilisation dont ils ne sont pas partie prenante est honteux. Ils sont tombés très bas, et les gens s'en rendent compte. » Il ne fait pas de doute que cette combinaison de mollesse et de division dans l'appel n'a pas aidé à favoriser la participation.

Toutes les organisations politiques et syndicales semblent se placer en mode électoral. Ce qui revient à dire aux travailleurs, à la jeunesse, à l'immense majorité, qu'il faut attendre un an pour que quelque chose change. Ce qui signifie donner une vie artificielle à un gouvernement qui — la démission de Mato, après celle de Gallardon (2), le prouve — ne survit que comme un zombie. Mais il reste nocif.



Dans la manifestation du 29 novembre, les cortèges des CCOO appelaient à défendre les syndicalistes poursuivis pour exercice du droit de grève.

Photo DR

Correspondant

CHAQUE JOUR, CE GOUVERNEMENT ANNONCE UNE NOUVELLE CATASTROPHE POUR LA CLASSE OUVRIÈRE

Pendant que cela se produisait dans les rues, Rajoy (président du gouvernement — NDLR) prononçait à Barcelone son discours annoncé, dans lequel il s'engageait à ne faire aucune concession, à n'engager aucun dialogue sur ce qu'exige le peuple catalan. Pas même sur les fameuses vingt-trois demandes d'Artur Mas (président de la Catalogne — NDLR). « Moi, je vais vous dire ce que nous allons faire à partir de maintenant, a-t-il déclaré. Maintenir la stabilité politique, la continuité des réformes et l'exercice de gouvernement responsable. »

Un discours qui montre l'entêtement de l'appareil d'Etat, qui ne semble avoir d'autre politique que l'affrontement.

Chaque jour supplémentaire de ce gouvernement annonce une nouvelle catastrophe pour la classe ouvrière. Une classe ouvrière qui, malgré tout, résiste de toutes ses forces et s'accroche pour ce faire à ses organisations, comme le montre la marche sur Madrid, le 27 novembre, de plus de 12 000 travailleurs de la poste. Ils préparent une nouvelle grève avant Noël, contre la paralysie des négociations de leur convention collective. Paralysie derrière laquelle se dessine le démantèlement complet de la poste publique — résultat de la « libéralisation » des services de la poste imposée par l'Union européenne — qui se traduira par des milliers de licenciements. Ces combats de la classe ouvrière étaient également présents dans la manifestation du 29 novembre : dans la colonne (cortège — NDLR) sud-ouest de Madrid, dirigée par les travailleurs de Coca-Cola et leurs syndicats, plus particulièrement les CCOO, ou dans la colonne sud qui appelait à défendre les huit syndicalistes de l'UGT et des CCOO d'Airbus et les 300 autres syndicalistes poursuivis pour exercice du droit de grève.

AUJOURD'HUI PLUS QUE JAMAIS, LE COMBAT POUR L'UNITÉ CONTRE LE GOUVERNEMENT

Toute la situation se concentre dans la crise politique, crise de régime. Le gouvernement a atteint un niveau d'impopularité inédit et le Parti populaire est enlisé dans la corruption, tandis que les dirigeants de l'UGT et des CCOO s'accrochent au « dialogue social », dans lequel il n'y a aucune perspective d'obtenir quoi que ce soit, mais qui entraîne la démobilité dont a tant besoin le gouvernement. Une politique de « dialogue social » qui s'ajoute à celle de la division de la classe ouvrière.

MARCHE SUR MADRID POUR LA DÉMISSION DU GOUVERNEMENT !

Il faut quitter les tables de négociation, organiser la mobilisation.

La responsabilité des dirigeants de l'UGT et des CCOO est primordiale. De par leur implantation et leurs liens avec la classe ouvrière, ce sont les seules organisations en capacité d'organiser une mobilisation qui obligera le gouvernement à reculer. Il est temps d'organiser l'action pour qu'ils assument leurs responsabilités, pour qu'à partir du retrait des tables de négociation du faux « dialogue », ils s'adressent à toutes les organisations de la classe ouvrière et à ceux qui défendent les droits des peuples, pour organiser, dans l'unité, une grande marche sur Madrid pour l'abrogation de toutes les contre-réformes, pour l'annulation de toutes les coupes budgétaires, pour le droit à décider, pour la démission du gouvernement ouvrant la voie à la fin du régime corrompu, comme le disait le communiqué du Comité pour l'alliance des travailleurs et des peuples (CATP) distribué dans la manifestation de Madrid. ■

(1) CCOO : Commissions ouvrières. UGT : Union générale des travailleurs.

(2) Alberto Ruiz-Gallardon, ex-ministre de la Justice ; Ana Mato, ex-ministre de la Santé.

Portugal

Un gouvernement « sous perfusion » que l'opposition se refuse à débrancher

Lors du dernier remaniement ministériel, en réponse à des affaires de corruption au plus haut niveau de l'Etat dans l'attribution des « cartes de crédit Gold » accordées à des « investisseurs » étrangers, une représentante du groupe parlementaire PS a déclaré que le gouvernement avait décidé de rester « sous perfusion ».



Lors de la manifestation du 25 novembre : « Députés de l'opposition, quittez l'Assemblée de la République ».

Le 25 novembre dernier a eu lieu le vote final du budget 2015, dans une Assemblée de la République où les députés du Parti social-démocrate (PSD) et du Centre démocratique et social (CDS) qui soutiennent le gouvernement ont la majorité absolue. Après avoir voté contre l'adoption en général de la proposition du gouvernement (1), les députés des partis « d'opposition » (PS, PCP et Bloc de gauche) sont entrés dans le jeu du gouvernement en présentant plus de quatre cents propositions d'amendements... Les groupes parlementaires de la majorité en ont accepté un !

Ce jour-là, couronnant quatre jours de « Marche nationale pour une politique de gauche et souveraine » organisée par la Confédération générale des travailleurs portugais-Intersyndicale nationale (CGTP-IN), il y a eu un rassemblement en face de l'Assemblée de la République.

Des membres du Mouvement de résistance à la troïka étaient présents. Ils ont défendu la position suivante : « Les députés de l'opposition doivent (...) refuser de légaliser l'adoption

illégitime de ce projet de budget en votant contre, et laisser ainsi le PSD et le CDS voter seuls ; ils doivent quitter l'Assemblée de la République et se joindre au peuple travailleur. »

Les députés de l'opposition ont refusé de « débrancher » ce gouvernement « sous perfusion », lui donnant encore un bol d'air. Jusques à quand ? ■

(1) Proposition visant à appliquer le mémorandum d'accord avec la troïka (qui, formellement, a quitté le pays, mais dont les objectifs doivent être entièrement réalisés, comme l'exigent les « créateurs de l'Etat portugais »).

Ce mémorandum a déjà entraîné l'aliénation de secteurs stratégiques de l'économie portugaise et des coupes drastiques dans les salaires et pensions de retraite. Malgré cela, la dette publique, qui tournait autour des 96 % du PIB fin 2010, atteint aujourd'hui près de 127 %. Avec ce budget 2015, le gouvernement se propose de poursuivre la privatisation d'autres entreprises publiques, en particulier TAP (compagnie aérienne nationale — NDLR), et de maintenir les coupes budgétaires qui mènent au démantèlement des principaux services publics de santé, d'éducation et de Sécurité sociale.

Le Medef met en cause l'OIT

Jacques Diriclet

« Il faut sortir de la convention 158 de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui nous oblige à justifier les motifs de licenciement ».

C'est ce qu'a déclaré Pierre Gattaz, président du Medef, autrement dit le patron des patrons, le 31 octobre.

Cette déclaration, qui demande ni plus ni moins au gouvernement de remettre en cause le système normatif international, est sans précédent. Elle s'inscrit dans un contexte précis.

Le gouvernement français a entrepris à marche forcée la mise en place de « réformes structurelles » découlant des traités européens.

C'est le pacte de responsabilité, qui doit se traduire par 50 milliards d'euros de coupes dans les dépenses publiques et 40 milliards d'euros d'exonérations fiscales et sociales pour les patrons d'ici à 2017. C'est le projet de refonte du Code du travail, qui vise à imposer aux salariés de travailler plus pour un salaire moindre, à accroître la flexibilité et la précarité. La baisse du coût du travail est le maître mot.

LA CONVENTION 158, OBSTACLE À LA DÉRÈGLEMENTATION

Par deux fois, des contre-réformes du contrat de travail ont buté sur la convention 158, ratifiée par la France : lors de la tentative de mise en place du contrat nouvelle embauche (CNE, pour les entreprises de moins de vingt salariés) en 2005, et celle du contrat première embauche (CPE, pour les jeunes de moins de 26 ans) en 2006. Tous deux instaurent une « période de consolidation » de deux ans pendant laquelle le patron pouvait licencier sans avoir à le justifier.

Mais l'article 4 de la convention 158 stipule qu'« un travailleur ne devra pas être licencié sans qu'il existe un motif valable de licenciement lié à l'aptitude ou à la conduite du travailleur ou fondé sur les nécessités du fonctionnement de l'entreprise, de l'établissement ou du service ».

Le CPE a dû être retiré devant la mobilisation des salariés aux côtés de la jeunesse. Quant au CNE, l'OIT a conclu, le 14 novembre 2007, à sa non-conformité à la convention 158, pour une double raison :

« Un travailleur ne devra pas être licencié sans qu'il existe un motif valable de licenciement »

Extrait de l'article 4 de la convention 158 de l'OIT

MEDEF ET GOUVERNEMENT D'ACCORD POUR LE CONTRAT UNIQUE

Le Premier ministre a repris à son compte la revendication patronale du contrat unique, qui mettrait fin au CDI afin,

notamment, de faciliter les licenciements, remettre en cause tout ce qui découle de l'ancienneté dans les conventions collectives, etc.

Pour justifier l'exigence de sortir de la convention 158, le Medef précise : « Changer la loi française pour aller vers un contrat unique ou un équivalent ne servira pas à grand-chose si l'encadrement global défini par l'OIT n'évolue pas (...). Il faut sortir de la convention 158 de l'Organisation internationale du travail qui fait peser une lourde contrainte en matière de motifs de licenciement. » Le gouvernement et le patronat sont donc en phase sur l'objectif. Il est nécessaire de préciser que cette offensive patronale s'inscrit dans le cadre d'une remise en cause plus fondamentale et générale des normes internationales du travail et de l'OIT elle-même. Nous y reviendrons dans un prochain article. ■

U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

UNION EUROPÉENNE

Dernier avertissement de l'Union européenne au gouvernement Hollande-Valls et à quelques autres

La Commission européenne a lancé, vendredi 28 novembre, un « dernier avertissement » au gouvernement Hollande-Valls pour qu'il mette en œuvre des contre-réformes plus ambitieuses, le menaçant de sanctions. L'Italie se voit infliger le même traitement, ainsi que cinq autres pays de la zone euro (Espagne, Portugal, Belgique, Malte et Autriche) dont les finances publiques ne respectent pas les critères européens. L'idée est de maintenir la pression, explique-t-on dans les couloirs du siège de la Commission européenne. Mais, au printemps, tous ces pays, en particulier la France, s'exposent à des sanctions, un scénario encore inédit. Le Premier ministre français et le président du Conseil italien ont dû s'engager, en fin de semaine dernière, sur leurs programmes de contre-réformes, dans des lettres adressées à la Commission européenne. Celle du gouvernement Hollande-Valls n'a pas été rendue publique.

CHIFFRE

70%

En Sierra Leone, 70 % des habitants des zones touchées par l'épidémie du virus Ebola sont réduits à un repas par jour, selon une étude publiée par l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO). L'épidémie, la plus grave depuis l'identification du virus Ebola en 1976, a fait au fait moins 5 689 morts en Afrique de l'Ouest, sur les 15 935 recensés (dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé, OMS).

AFRIQUE DU SUD

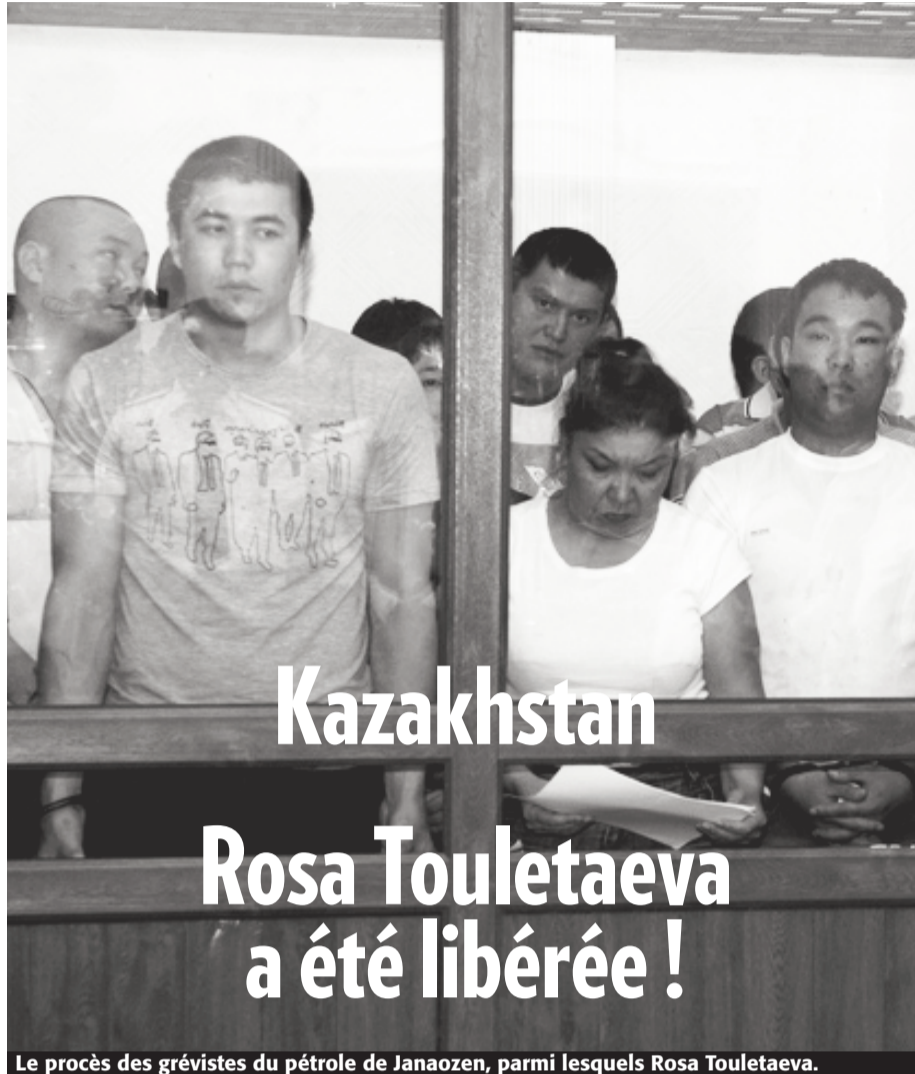
Julius Malema et vingt députés de son parti suspendus du Parlement

Le parti sud-africain des Combattants pour la liberté économique (Economic Freedom Fighters, EFF), qui avait bruyamment conquis, au Parlement, le président Jacob Zuma, accusé de voler le contribuable, a saisi la justice pour contester la suspension de vingt de ses élus, exclus pour trente jours sans indemnité.

La police était intervenue pour évacuer l'hémicycle lors de cet incident, du jamais vu en vingt ans, depuis le « retour à la démocratie ».

Refusant d'obéir aux injonctions de la présidente du Parlement, les députés de l'EFF étaient restés debout, en scandant : « Rends l'argent, rends l'argent », à l'adresse du chef de l'Etat.

Malema, le président du parti, exclu de l'African National Congress (ANC), en 2012, n'a de cesse d'accuser ce parti d'être devenu le valet de la minorité capitaliste blanche, dont il veut exproprier les terres et les mines.



**Kazakhstan
Rosa Touletaeva
a été libérée !**

Le procès des grévistes du pétrole de Janaozen, parmi lesquels Rosa Touletaeva.

Dominique Ferré

Rosa Touletaeva a été libérée du camp où elle était enfermée dans la ville d'Aktaou (Kazakhstan), le 19 novembre dernier. Ouvrière à l'atelier de forage pétrolier UOS-5, à Janaozen, elle s'était engagée dans la grève le 26 mai 2011, rejoignant celle des ouvriers de KaranbasMunaïGaz commencée le 17 mai. Le 16 décembre 2011, après six mois de grève, la police tire sur les grévistes à Janaozen, mettant fin à la plus longue et massive grève de l'histoire du Kazakhstan.

Dix-sept ouvriers furent tués et des dizaines d'autres blessés. Au lendemain du massacre, les arrestations se multiplient, et une vingtaine de grévistes sont condamnés à des peines de prison ferme, dont sept ans pour Rosa Touletaeva, au nom d'articles du Code pénal qui punissent « l'incitation à la discorde sociale » et « l'organisation de troubles de masse » (1).

Déclarant que leur combat « est le combat pour le droit de tous les ouvriers du Kazakhstan à s'organiser dans des syndicats, à faire grève, à lutter pour un travail digne et pour une vie meilleure », le Centre de défense des droits syndicaux — dirigé à Moscou par Valentin Ourousov, lui-même ayant été emprisonné en Russie pour son activité syndicale — a relayé une importante campagne

internationale, initiée par la Confédération des syndicats libres du Kazakhstan (KSPK). En France, les secrétaires généraux des confédérations CGT et CGT-FO avaient pris position pour la libération des syndicalistes emprisonnés, tandis que le Comité international contre la répression (Cicr) avait interpellé les députés membres du groupe d'amitié France-Kazakhstan. La campagne avait arraché, fin mars 2014, de premières libérations anticipées et un assouplissement des conditions de détention de Rosa Touletaeva. Larissa Kharkova, présidente de la KSPK, nous déclare aujourd'hui : « C'est formidable de voir que tant de gens ne nous ont pas oublié. Merci à tous ! »

(1) Au Kazakhstan, le KNB (ex-KGB) n'a rien à envier au FSB russe, et le massacre des ouvriers à Janaozen a été justifié par le président Nazarbaev, en poste depuis 1991. Mais ici, pas question de « sanctions » contre un « régime autoritaire » : dans la plus grande et la plus riche des républiques d'Asie centrale, les multinationales américaines, françaises, britanniques et hollandaises se partagent depuis longtemps pétrole, gaz et uranium. Le régime a accepté tous les accords avec l'Union européenne, l'OTAN... « Le statut géographique et politique du Kazakhstan ressemble de loin à celui que certains aimeraient reproduire en Ukraine », note *Le Journal du dimanche*. Hollande y sera en visite officielle le 5 décembre prochain.

ÉGYPTE



Photo AFP

Amnesty International dénonce des expulsions «illégales» à la frontière avec Gaza

Amnesty International dénonce l'expulsion de centaines de résidents de la zone tampon que l'armée égyptienne a établie à la frontière avec la bande de Gaza, réclamant la fin des « démolitions arbitraires » et « des évictions forcées ». La zone tampon est l'une des dernières mesures d'isolement de Gaza adoptées par l'Égypte. Fin octobre, les militaires ont commencé à démolir, à coup de dynamite, les habitations situées près de la frontière avec Gaza.

GAZA

L'état d'urgence déclaré après de violentes intempéries

L'agence de l'ONU pour l'aide aux réfugiés palestiniens (UNRWA) a déclaré l'état d'urgence dans la ville de Gaza, après deux jours de pluies abondantes dans ce territoire dévasté par la guerre cet été. « Des centaines d'habitants des secteurs inondés autour du bassin de récupération des eaux de pluie de Cheikh Radwane (au nord de la ville de Gaza) ont dû abandonner leurs maisons », a indiqué l'UNRWA.

Environ 30 % des habitations ont été endommagées ou détruites par la guerre et cent mille personnes sont toujours sans toit, trois mois après le cessez-le-feu.

Alors que la reconstruction de l'enclave palestinienne n'a pas encore commencé, les Gazaouis sont maintenant menacés par l'arrivée de l'hiver. Pratiquement aucun matériau de construction n'est entré à Gaza depuis le prétendu allègement du blocus israélien de ce territoire.

JÉRUSALEM

La femme et les enfants de deux combattants palestiniens récemment tués sont expulsés de leur logement et privés de droits



Elle déambule, perdue, dans sa maison vide (notre photo). Ses trois enfants ne comprennent pas pourquoi ils ne peuvent plus dormir dans leur chambre. C'est parce que leur père est un combattant palestinien récemment tué et que l'Etat d'Israël le fait payer aux siens.

Ghassan Abou Jamal, 31 ans, et son cousin Oudaï, 22 ans, sont des Palestiniens de Jérusalem-Est, partie de la ville occupée et annexée par l'Etat d'Israël, secouée depuis des semaines par une nouvelle Intifada. Ils ont mené une opération-suicide sur le territoire de l'Etat d'Israël.

Depuis, l'armée israélienne a ordonné qu'on détruise la maison de Ghassan Abou Jamal. Elle a aussi révoqué le permis de résidence à Jérusalem de sa femme, Nadia, qui va devoir partir. Le même sort est réservé à la famille de son cousin.

Maniant le plus grand cynisme, le gouvernement sioniste déclare que leurs trois enfants pourraient rester. Walid, Salma et Mohamed, 6, 4 et 3 ans, parce qu'ils résident à Jérusalem depuis leur naissance. Nadia, elle, est née en Cisjordanie occupée. « Mes enfants ont déjà perdu leur père. Maintenant, ils veulent aussi m'éloigner d'eux et détruire la seule maison qu'ils aient jamais connue », dit Nadia.

Même s'ils restent, Walid, Mohamed et Salma ont perdu tous leurs droits : plus aucune couverture sociale, plus aucune aide.

Aujourd'hui, Walid avait rendez-vous à l'hôpital pour une radiographie du crâne. Mais « tout ça, c'est fini », lâche Nadia. Mohamed, qui a des problèmes de cœur, n'est plus couvert.

« Qu'est-ce qu'ils ont fait ? C'est une punition collective, une décision injuste ! », lance Nadia.

« Les Israéliens refusent de nous rendre les corps. Comme je risque l'expulsion, je ne le reverrai sûrement jamais. Et sans l'avoir revu, ne serait-ce qu'une fois, j'ai l'impression qu'il va frapper à la porte que je vais ouvrir et le voir devant moi », dit-elle.

A ses pieds, Salma, visage fermé, ne dit pas un mot. Sourcils froncés, elle regarde les murs de la maison. Des trous signalent l'endroit où les policiers ont prévu de placer les explosifs.